



Assemblée générale

Soixante-dix-neuvième session

Documents officiels

4^e séance plénière

Dimanche 22 septembre 2024, à 15 heures
New York

Président : M. Yang..... (Cameroun)

La séance est ouverte à 15 h 40.

Sommet de l'avenir

Point 123 de l'ordre du jour (suite)

Renforcement du système des Nations Unies

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle aux délégations que les déclarations sont limitées à cinq minutes pour les États participants et à trois minutes pour les autres déclarations. Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur, lorsqu'un représentant ou une représentante dépasse son temps de parole, la présidence le ou la rappelle à immédiatement l'ordre, en coupant automatiquement son microphone. Conformément à la résolution 72/313, il est recommandé d'appliquer le principe voulant que toutes les règles protocolaires aient été observées, l'idée étant que les participants s'abstiennent d'énoncer les expressions protocolaires habituelles lors de leurs interventions.

Je demande toutefois aux orateurs et aux oratrices de prononcer leur déclaration à un débit raisonnable, sans perdre de vue le temps imparti, de sorte que l'interprétation puisse être correctement assurée dans les autres langues officielles de l'Organisation.

La liste des orateurs de chaque séance doit être épuisée et aucune intervention ne sera reportée à la séance suivante. Les orateurs qui ne seront pas présents au moment où ils devraient prendre la parole se verront automatiquement attribuer le premier tour de parole disponible correspondant à leur catégorie à la même séance.

Allocution de M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vučić (*parle en anglais*) : Je suis très heureux d'être présent à cet important Sommet de l'avenir.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



Je ne perdrai pas de temps à citer les personnages des bandes dessinées *Alan Ford* ou à déclarer que la paix et la coopération valent mieux que la guerre et les conflits, ou qu'il vaut mieux être en bonne santé que malade, et je ne tiens pas à répéter les discours creux sur le respect des normes du droit international, car le droit public international ne s'applique qu'aux pays petits qui ne sont pas très puissants, et seulement dans la mesure où ils ne sont pas attaqués par les grands.

En ce qui concerne les pays les plus puissants, il est incroyable de constater avec combien de mensonges et avec quelle hypocrisie ils violent brutalement les règles de l'Organisation des Nations Unies et, plus que tout, la paix. La paix est aujourd'hui plus importante que quoi que ce soit, mais personne ne la considère comme une valeur essentielle. Et pourtant, tous les grands, en justifiant leurs grandes manœuvres politiques, évoquent une paix juste, ce qui signifie qu'eux devraient gagner et que les autres devraient non seulement perdre, mais aussi être complètement anéantis. Toutes les parties prenantes, sans exception, se référeront aux normes du droit international qui leur sont favorables et oublieront délibérément tout ce qu'elles ont fait par le passé et tout ce qu'elles font encore aujourd'hui. Leurs violations respectives leur seront rappelées par les autres grandes puissances, qui oublieront à leur tour leurs propres méfaits, mais ne manqueront pas d'établir une liste interminable de violations du droit international dans le cas des premières.

La Serbie soutient le plan du Secrétaire général. Nous soutenons le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), même si nous avons des commentaires et si nous souhaitons que davantage de compromis soient faits pour les pays en développement et que les grands pays occidentaux comprennent mieux les besoins des petits. Ses cinq sections sont importantes pour nous : le développement durable et le financement du développement ; la paix et la sécurité internationales ; les sciences, la technologie et l'innovation et la coopération numérique ; les jeunes et les générations futures ; et la transformation de la gouvernance mondiale. Cela étant, de quel type de financement du développement, de quelle situation des jeunes et de quel développement durable pouvons-nous parler alors que nous sommes confrontés à d'énormes conflits régionaux dans le monde entier et à des tensions qui concernent presque toutes les plus grandes puissances mondiales ?

En ce qui concerne les commentaires, la Serbie appuie la demande du Groupe des 77 pays en développement, rejoint par la République populaire de Chine, et estime que le financement de l'action contre le problème des changements climatiques devrait être une question à part, et non être intégré au financement du développement. Nous pensons que les États-Unis et l'Union européenne se montreront plus compréhensifs à l'égard des réformes de l'architecture financière existante. En outre, nous pensons que les remarques de la Russie et du Brésil, selon lesquelles les questions du climat et des changements climatiques sont davantage liées à la sécurité qu'au développement, sont des observations sérieuses qui méritent notre attention.

Par ailleurs, la Serbie estime qu'il est très important de trouver un équilibre entre le point de vue occidental sur la question de l'état de droit, d'une part, et les exigences de nombreux pays, d'autre part, ayant trait à la famille et aux valeurs traditionnelles, car les droits humains sont une chose, mais violer ces droits ou leur accorder trop d'importance mène à la destruction des sociétés traditionnelles conservatrices, ce que de nombreux pays dans le monde ne peuvent accepter, en particulier lorsqu'il s'agit des valeurs familiales. Ce sont précisément ces valeurs que la République de Serbie chérit et cultive.

La Serbie est engagée sur la voie de son intégration à l'Europe. Contrairement à de nombreux autres pays, elle respecte les normes et les règlements du droit public international. En même temps, la Serbie est un pays moderne avec un fort taux de croissance, mais elle n'est pas prête à sacrifier ses valeurs traditionnelles propres. Elle sera capable de résister à toutes les tentatives extérieures que le soi-disant mouvement « woke » voudrait lui imposer, qui constitueraient la valeur la plus élevée possible et l'état social auquel nous devrions prétendument aspirer à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Allocution de M. William Samoei Ruto, Président et commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. William Samoei Ruto, Président et commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ruto (*parle en anglais*) : Il y a un an, je me suis adressé à l'Assemblée pour demander des réformes audacieuses du système des Nations Unies afin de relever les défis mondiaux de plus en plus complexes et en évolution rapide (voir A/78/PV.8). Aujourd'hui, cet appel est aussi urgent qu'il l'était alors. La planète se réchauffe, notre climat est en crise, le niveau de la mer augmente, les déserts s'étendent et les conflits engloutissent le monde. Des millions de personnes sont déplacées, vivent dans la pauvreté et n'ont pas accès aux services essentiels.

Malheureusement, notre système multilatéral s'est avéré inadéquat pour faire face à des crises telles que les changements climatiques, les inégalités et la dette, et il échoue toujours à fournir des solutions, a fortiori en temps utile. Si nous n'agissons pas immédiatement, l'humanité sera confrontée à une crise mondiale sans précédent. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que de rejeter les systèmes obsolètes et de repenser un cadre de coopération internationale qui fonctionne pour les 8 milliards d'habitants de notre planète. Il nous faudra pour cela refondre le système financier international, renforcer les partenariats pour la sécurité commune, réduire la fracture numérique et investir dans les capacités humaines, notamment en autonomisant les femmes et les jeunes. Toutefois, la fenêtre pour y parvenir se referme rapidement.

Le rapport 2024 du Secrétaire général sur les objectifs de développement durable dresse un tableau désastreux. Seuls 17% des objectifs de développement durable (ODD) sont en bonne voie de réalisation, en grande partie parce que les engagements financiers ne sont pas respectés. Les pays en développement, en particulier en Afrique et dans le Sud mondial, sont confrontés à de graves déficits de financement, et les écarts se creusent. Lors du Sommet sur les objectifs de développement durable organisé en 2023, nous avons souligné l'urgence de réformer le système financier mondial. À l'approche du quatrième Forum sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025, il est essentiel de trouver des solutions innovantes en matière d'allègement de la dette et de financement du développement pour combler les écarts dans la réalisation des ODD.

Nous devons remédier à l'injustice historique qu'est l'absence de représentation permanente de l'Afrique au Conseil de sécurité : il s'agit d'une question de justice dans le cadre des réformes actuelles de l'ONU. En outre, les opérations de paix dirigées par les régions, financées de manière durable au moyen des contributions statutaires à l'ONU, sont cruciales pour relever les défis complexes d'aujourd'hui en matière de sécurité.

Au Kenya, nous entendons augmenter la couverture forestière à 30% en plantant 15 milliards d'arbres, un effort largement conduit par nos jeunes. Il y a deux semaines, j'ai lancé l'initiative ClimateWorX, un programme visant à employer 200 000 jeunes dans des travaux publics durables axés sur la restauration écologique et les infrastructures.

Cependant, nous devons reconnaître que le rythme des avancées technologiques, en particulier avec l'intelligence artificielle, accentue la fracture numérique mondiale. L'Afrique dispose de ressources essentielles pour la révolution technologique, mais elle en retire des bénéfices disproportionnellement faibles.

Il y a un an, j'ai pris la parole devant l'Assemblée pour déclarer que le Kenya s'engageait à participer à une mission internationale d'appui à la sécurité en Haïti. Hier, j'étais à Port-au-Prince pour constater les progrès notables réalisés par cette mission dirigée par le Kenya, pays africain, malgré les contraintes dues à des ressources limitées. Ce qui semblait être une mission impossible est maintenant une possibilité réelle de paix en Haïti.

J'ai accueilli le premier Sommet africain sur le climat, dont le résultat marquant, la Déclaration de Nairobi, a jeté les bases d'une position africaine commune dans les échanges multilatéraux à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et dans d'autres instances.

Lors du sommet de la Banque mondiale sur la reconstitution des ressources (IDA-21), qui s'est tenu à Nairobi en avril, ainsi qu'à la dix-septième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement et dans le cadre de la réaffectation des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international, nous avons, avec d'autres dirigeants, plaidé pour une amélioration notable du guichet concessionnel de financement abordable dont disposent les pays en développement pour fournir des services publics essentiels, réaliser des investissements dans la transformation économique et mettre en œuvre une action climatique ambitieuse.

Au vu des progrès que nous avons réalisés dans notre cadre institutionnel multilatéral actuel, malgré son inadéquation, j'envisage avec optimisme ce que nous pourrions accomplir dans un cadre institutionnel multilatéral radicalement reconfiguré. Voilà pourquoi les réformes sont une nécessité urgente, que nous ne pouvons pas retarder.

Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) a été élaboré durant d'intenses négociations et un débat soutenu entre les membres. Je tiens à saisir cette occasion –

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président et commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Allocution de M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie, à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nausėda (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à l'Allemagne et à la Namibie pour leur travail de mobilisation de la communauté internationale en faveur du Sommet de l'Avenir. Les efforts ainsi déployés pour relever les défis urgents d'aujourd'hui méritent les plus grands éloges.

Mon pays, désireux de bâtir un monde plus sûr, plus durable et plus inclusif, a réalisé a contribué de manière constructive au Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et aux documents qui l'accompagnent. Nous saluons l'engagement pris, dans la Déclaration sur les générations futures, de protéger celles et ceux qui hériteront du monde. Pour façonner notre avenir au bénéfice de toutes les personnes, nous devons agir avec vision, courage et unité. Et nous devons agir maintenant.

Premièrement, nous devons revenir à un ordre international fondé sur des règles. Pour la Lituanie, cela signifie soutenir l'Ukraine dans son combat pour la liberté et la démocratie. Il est crucial que la Russie ne soit pas autorisée à s'emparer des territoires ukrainiens occupés. C'est pourquoi la Lituanie appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts pour limiter la capacité de la Russie à poursuivre sa guerre coloniale. Il faut contraindre la Russie à se retirer complètement de l'ensemble du territoire ukrainien.

Malheureusement, l'absence de réponse multilatérale à l'agression de la Russie contre l'Ukraine a déjà soulevé de sérieux doutes quant à la capacité de l'Organisation des Nations Unies de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. D'importantes réformes de l'Organisation, y compris celles du Conseil de sécurité, sont manifestement nécessaires. L'ONU doit être habilitée à arrêter et à contenir les agresseurs, tant actuels et futurs. Cela contribuerait non seulement à la paix et à la sécurité mondiales, mais aussi au développement durable et aux droits humains.

Deuxièmement, nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Actuellement, l'un des principaux obstacles à la réalisation de ces objectifs est le manque de ressources financières. Nous devons créer une architecture financière mondiale qui soit plus équitable, plus juste et plus réactive en cas de crise.

La Lituanie est par ailleurs impatiente de remédier à la crise climatique. Pour atteindre les objectifs énoncés à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, nous devons investir davantage dans les énergies renouvelables et les technologies innovantes.

La prospérité future sera fonction de la transformation numérique. Bien que la Lituanie se félicite de la vision commune d'un monde numérique exposée dans le Pacte pour l'avenir et dans le Pacte numérique mondial, elle appelle également à relever les défis liés aux technologies nouvelles et émergentes.

Je me réjouis que, sous la présidence de la Lituanie, le Conseil de l'Europe ait adopté la toute première Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. La Convention de Vilnius établit une norme mondiale pour protéger les droits humains contre les risques posés par l'intelligence artificielle. J'espère qu'elle servira d'exemple en permettant de résoudre toutes sortes de problèmes mondiaux grâce à des efforts multilatéraux concertés.

Aujourd'hui, j'appelle les participants au Sommet à appuyer les grands principes directeurs de l'Organisation des Nations Unies : la paix, la sécurité, les droits humains et le développement durable pour tous. L'avenir auquel nous aspirons est à notre portée. Profitons de ce moment pour le bâtir ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République de Lituanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Allocution de M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nyusi (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous saluer, de vous féliciter de présider cet événement important et de vous souhaiter plein succès dans nos délibérations.

Le multilatéralisme est un outil indispensable pour la coopération entre les États. Il s'agit d'un moyen sûr de poursuivre notre programme commun à l'échelle mondiale. La Charte des Nations Unies définit l'Organisation comme le centre où s'harmonisent les efforts déployés par les nations pour atteindre des fins communes. C'est sous cet angle que nous appréhendons le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982), qui définit la marche à suivre pour les 25 prochaines années et souligne l'importance du multilatéralisme. Le multilatéralisme est non seulement un choix mais un impératif et une exigence pour relever des défis complexes, en particulier dans le cadre de la paix et de la sécurité internationales, qui sont indivisibles.

La récente pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a démontré à quel point la coopération internationale est essentielle pour faire face aux crises mondiales. Malgré les contraintes, la riposte multilatérale coordonnée s'est avérée cruciale, dans des circonstances imprévues, pour combattre la pandémie et distribuer des ressources aux pays les plus vulnérables.

Les défis complexes exigeant une coopération multilatérale audacieuse sont, entre autres, le terrorisme et l'extrémisme violent, les maladies endémiques et les pandémies, ainsi que les catastrophes naturelles provoquées par les changements climatiques. La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un autre défi qui nécessite un dialogue multilatéral. Cependant, pour que la réponse aux défis mondiaux soit plus efficace, il est nécessaire de réformer en profondeur le système multilatéral, notamment en ce qui concerne la représentation des pays en développement dans la prise de décisions stratégiques, par exemple au Conseil de sécurité.

D'un autre côté, nous redisons notre ferme soutien à une nouvelle architecture financière internationale qui soit à la hauteur des défis de la pauvreté et des évolutions mondiales. Cette décision collective ne peut plus être indéfiniment reportée.

Je conclurai en réaffirmant la primauté du multilatéralisme, qui constitue le meilleur outil pour relever les défis complexes et multiples auxquels l'humanité est confrontée. À cette fin, il est urgent de rétablir la confiance de nos peuples envers les institutions internationales et les droits internationaux inclusifs. Si nous voulons sérieusement promouvoir la prospérité mondiale pour l'humanité, il serait désastreux que l'Afrique, avec sa population jeune et travailleuse, sa riche diversité et son potentiel, soit laissée pour compte et exclue des principaux cycles de prise de décisions.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Allocution de M^{me} Gordana Siljanovska-Davkova, Présidente de la République de Macédoine du Nord

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M^{me} Gordana Siljanovska-Davkova, Présidente de la République de Macédoine du Nord, à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Siljanovska-Davkova (*parle en anglais*) : C'est une tâche difficile et une grande responsabilité que de parler de l'avenir en faisant abstraction de l'Organisation des Nations Unies, car c'est la seule organisation qui jouit d'une légitimité universelle et qui a prouvé son intégrité et sa crédibilité auprès de 193 pays pour résoudre les problèmes les plus importants et les plus pressants de l'humanité. À l'approche de son quatre-vingtième anniversaire, je suis convaincue que l'ONU a accumulé suffisamment de connaissances, d'expériences et de résultats, tiré de nombreux enseignements, gagné en sagesse et acquis une importante mémoire institutionnelle, autant d'outils nécessaires pour percevoir le présent tel qu'il est et se projeter dans l'avenir.

L'avenir n'est ni une histoire de science-fiction ni une illusion : c'est une évaluation réelle des changements attendus, fondée sur une analyse critique approfondie des preuves et sur un diagnostic des conditions naturelles et sociales en place. Par conséquent, l'avenir pourrait être perçu comme une certaine attente de changement.

Je pense qu'il n'y a pas d'endroit plus approprié que l'Organisation des Nations Unies pour trouver un consensus sur l'avenir à travers le prisme des plus grands dilemmes et défis. J'estime qu'il est grand temps de faire face à l'horrible réalité des guerres, des catastrophes naturelles, de la paupérisation, des inégalités et de l'injustice généralisées, des violations du droit international et même du *jus cogens*, de la pratique de la primauté de l'homme au lieu de la primauté du droit, et du sacrifice

de la justice, de l'éthique et de la moralité au profit du gain et du pouvoir. En fin de compte, les problèmes difficiles imposent des objectifs ambitieux, mais nécessitent également des actions bien pensées et déterminées.

Il sera impossible d'entreprendre des initiatives courageuses sans mener une réforme profonde de l'ONU, sans renforcer le multilatéralisme dans la prise de décisions, sans établir un mécanisme d'équilibre des pouvoirs dans les relations entre le Secrétaire général, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, sans assurer une inclusion et une transparence accrues dans le processus de prise de décisions, ou sans faire preuve de détermination et d'efficacité dans la gestion des énormes menaces qui pèsent sur la paix, le développement durable et les droits humains.

Je pense sincèrement que les réformes superficielles de l'ONU, qui ne vont pas au fond des choses, ne seront pas suffisantes. Ce dont nous avons besoin, c'est de substance : des changements structurels, fonctionnels, méritocratiques et démocratiques. Le rôle de l'Assemblée générale en tant qu'organe représentatif des Nations Unies doit être renforcé. La Cour internationale de Justice doit se voir attribuer un rôle plus important et ses arrêts doivent devenir contraignants pour tous. Une coopération et un partenariat plus intensifs avec la société civile doivent être établis, et la transparence des travaux de toutes les autorités et de tous les organismes doit être renforcée.

Je ne pense pas que l'élargissement du Conseil de sécurité à quelques nouveaux membres permanents disposant d'un droit de veto exclusif constituerait en soi une meilleure garantie de paix et de sécurité, même s'il me semble évident que les relations entre les puissances sur la scène mondiale ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'en 1945. En tant que représentante d'un petit pays, je pense que la participation des petits pays à l'Assemblée générale doit être accrue, afin de les protéger du danger réel que représentent les grands pays.

Bien sûr, la Charte des Nations Unies demeure un document fondamental, une constitution des nations, mais aussi un contrat social et international. Il faut mettre un terme au non-respect, au contournement et à l'application sélective de la Charte, comme dans le cas macédonien. Étant la première femme à assumer la présidence de la Macédoine, je plaide farouchement pour l'augmentation du nombre de femmes aux postes les plus élevés, et j'honore personnellement ces engagements.

Je pense que le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1) constituent un cadre solide dont nous pouvons nous inspirer pour imaginer et construire un avenir dans lequel la paix, la prospérité et la justice ne seront pas que des vœux pieux –

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Présidente de la République de Macédoine du Nord de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

Allocution de M. Carlos Manuel Vila Nova, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Carlos Manuel Vila Nova, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nova (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est un honneur de prendre la parole à ce sommet historique, à un moment crucial pour l'avenir de l'humanité. Le monde est confronté à des défis complexes qui nécessitent une action urgente et coordonnée, et les dialogues interactifs de ce sommet définissent des voies fondamentales pour garantir un avenir prospère, équitable et durable pour tous.

Dans le cadre de la transformation de la gouvernance mondiale et de l'accélération de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, Sao Tomé-et-Principe réaffirme sa détermination à réaliser les objectifs de développement durable. Nous estimons que la gouvernance mondiale doit être inclusive et représentative, garantissant que les petits pays vulnérables comme le nôtre peuvent se faire entendre dans les décisions qui influencent notre destin commun. Nos efforts sont orientés vers la promotion d'une économie verte et la protection de nos ressources marines et terrestres, éléments centraux de notre stratégie de développement durable.

En ce qui concerne le renforcement du multilatéralisme pour servir la paix et la sécurité internationales, Sao Tomé-et-Principe souligne qu'il importe de disposer de mécanismes multilatéraux solides en matière de règlement des conflits et de prévention des crises. Le monde est confronté à des menaces de plus en plus importantes à la paix et la stabilité, et ce n'est que par une diplomatie multilatérale efficace que nous pourrions garantir la sécurité de toutes les nations, indépendamment de leur taille, de leur puissance économique ou de leur capacité militaire. En tant que membre de la communauté internationale, nous réaffirmons notre attachement à la paix et à la coopération.

Quant à la création d'un avenir numérique commun, notre défi consiste à aborder la révolution numérique sans exclusive. La fracture numérique continue d'accentuer les inégalités, notamment dans les pays en développement. Sao Tomé-et-Principe considère que le renforcement de l'innovation numérique offre une chance de donner plus de moyens d'agir à ses jeunes et de promouvoir la croissance économique. Toutefois, cela ne sera possible que grâce à des partenariats internationaux qui garantissent un accès inclusif aux technologies et aux perspectives numériques, afin qu'aucun citoyen ne soit laissé pour compte.

Enfin, en ce qui concerne le renforcement du système mondial pour les générations actuelles et futures, nous rappelons que les décisions que nous prenons aujourd'hui façonnent le monde que nous léguerons aux générations futures. À Sao Tomé-et-Principe, prévenir la dégradation de notre environnement est une priorité. L'île de Principe a été désignée réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO, et les vastes zones de réserves spéciales présentes sur l'île de Sao Tomé témoignent de notre détermination à préserver la diversité biologique.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir d'annoncer la création du Fonds d'affectation spéciale pour la conservation de Sao Tomé-et-Principe. Ce fonds a pour but de replacer la nature parmi les atouts économiques stratégiques capables de stimuler notre développement durable. En tant que petit État insulaire en développement, nous sommes confrontés à des défis liés à l'accès à des sources de financement prévisibles et à la diversification de notre économie. Le Fonds d'affectation spéciale, qui sera financé par les engagements des investisseurs et par des contributions philanthropiques, est conçu pour faciliter les « swaps » de devises en vue de l'adaptation aux changements climatiques. Il permettra de protéger 30 % de nos océans, comme le prévoit la Convention sur la diversité biologique, et servira de pilier central pour le développement de notre économie bleue et de notre écotourisme. Non seulement le Fonds protégera notre biodiversité, mais il créera également de nouvelles possibilités de subsistance pour nos communautés, en s'appuyant sur la valeur intrinsèque de nos ressources naturelles. Nous sommes déterminés à associer la préservation de la nature au développement économique et à promouvoir la génération de crédits d'émission de carbone fondés sur une production agricole durable et sur la préservation de nos zones marines et terrestres. Notre adhésion au Fonds d'affectation spéciale pour la conservation renforce la capacité du pays à garantir un avenir durable et prospère pour les générations à venir.

Pour conclure, nous invitons instamment tous les pays représentés ici à travailler avec –

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Allocution de M^{me} Robinah Nabbanja, Première Ministre et Chef des affaires gouvernementales au Parlement de la République de l'Ouganda

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M^{me} Robinah Nabbanja, Première Ministre et Chef des affaires gouvernementales au Parlement de la République de l'Ouganda, à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^{me} Nabbanja (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je transmets à l'Assemblée les salutations du général Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda.

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde qui a radicalement changé depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, à mi-parcours de l'échéance du Programme, les progrès sont lents ou fragiles. L'écart entre les pays développés et les pays en développement continue de se creuser, et les défis majeurs générés par l'ordre économique international en place, injuste pour les pays en développement, sont plus graves que jamais.

Nous sommes réunis ici, au Sommet de l'avenir, pour réaffirmer notre attachement à la coopération internationale dans le cadre du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qui est le fruit des négociations longues, complexes, mais constructives menées à différents niveaux au cours de l'année écoulée. Nous avons l'espoir et la conviction que le Pacte ne deviendra pas un énième exercice futile, mais qu'il suscitera la volonté politique et les engagements requis à tous les niveaux de la gouvernance mondiale pour aborder de manière pragmatique les problèmes actuels et jeter les bases de solutions qui nous permettront à l'avenir de progresser et de relever les défis mondiaux.

Par conséquent, l'avenir auquel nous aspirons doit être exempt de toute oppression ainsi que des inégalités et fractures mondiales en matière de développement, de financement, de technologie et d'innovation. Il doit délibérément offrir des possibilités et des capacités à la majorité des pays du Sud pour leur permettre de rattraper leur retard. La communauté mondiale doit donc s'engager à mettre concrètement en œuvre toutes les mesures convenues dans le Pacte pour l'avenir.

Les effets des changements climatiques, de la perte de biodiversité, de la dégradation de l'environnement et de la désertification pèsent injustement sur les pays en développement et posent des difficultés supplémentaires dans leur quête de développement durable et d'élimination de la pauvreté. Nous demeurons préoccupés par l'écart croissant entre les besoins des pays en développement et le soutien disponible pour relever ces défis. À cet égard, nous déplorons que le Pacte ne reconnaisse pas les mesures nécessaires pour combler cet écart, et notamment le fait que les pays développés manquent à leurs obligations de fournir les moyens de mise en œuvre, y compris le renforcement des capacités, le transfert de technologies et des ressources financières supplémentaires adéquates, suffisantes, prévisibles et de qualité pour aider les pays en développement à donner suite à leurs contributions déterminées au niveau national, à s'adapter aux impacts croissants des changements climatiques et à faire face aux pertes et dommages qui en découlent.

Néanmoins, le Pacte que nous avons adopté aujourd'hui contient des mesures concrètes pour éviter que les gens ne sombrent de nouveau dans la pauvreté, notamment en mettant en place des systèmes de protection sociale bien conçus, durables et efficaces pour tout le monde, qui permettent de s'adapter en cas de choc.

Nous y réaffirmons notre détermination à faire appliquer la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, ainsi qu'à accélérer le rythme de nos efforts pour

parvenir à l'avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans tous les domaines.

Nous convenons également, dans le cadre du Pacte numérique mondial, de lancer un dialogue mondial annuel sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, sous l'égide de l'ONU, ainsi qu'un processus associant toutes les parties en vue d'établir des dispositifs internationaux de gouvernance des données.

Nous y décidons de procéder à une vingt-et-unième reconstitution d'ampleur des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), en cherchant à produire un impact et en faisant appel aussi bien aux donateurs existants qu'à de nouveaux donateurs, dont on sollicitera les contributions ainsi qu'un engagement ferme en matière de principes, afin d'augmenter sensiblement les ressources de l'IDA. Nous nous engageons également à réfléchir au financement des voies qui nous permettront d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

En outre, nous y décidons de renforcer l'action multilatérale visant à aider les pays dont l'endettement est massif et insoutenable, avec la pleine participation des pays en question et de tous les acteurs concernés, en veillant à ce que l'approche suivie soit à la fois efficace et durable –

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Première Ministre et Chef des affaires gouvernementales au Parlement de la République de l'Ouganda de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Allocution de M^{me} Fiamē Naomi Mata'afa, Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M^{me} Fiamē Naomi Mata'afa, Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^{me} Mata'afa (Samoa) (*parle en anglais*) : C'est un honneur de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale, lors du Sommet de l'avenir, au nom de l'Alliance des petits États insulaires.

Ainsi rassemblés sous la bannière d'un avenir commun, nous nous trouvons à un carrefour où notre volonté et notre sagesse collectives aspirent à façonner l'avenir : un avenir qui ne profite pas seulement à quelques-uns, mais à tous. Les petits États insulaires en développement ne sont pas de simples points sur une carte. Nous sommes des symphonies vibrantes de vie, riches d'histoire et de culture, dont la résilience et le courage témoignent à la fois de la beauté et de la fragilité de notre monde.

Pourtant, nos discours sont animés d'une certaine urgence. Les défis auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement (PEID) ne sont pas isolés : ils sont intimement liés à notre destin mondial. Nous savons, comme nous l'avons réaffirmé lors de la quatrième Conférence internationale sur les PEID, plus tôt cette année, qu'en sauvant les plus petits et les plus vulnérables d'entre nous, nous sauverons le monde. Le multilatéralisme n'est pas qu'un principe : c'est une nécessité pratique pour surmonter les difficultés auxquelles nous faisons face. En unissant nos forces, nous pourrions mettre au point des solutions auxquelles aucune nation ne pourrait parvenir seule, pour les générations présentes et futures.

Tout d'abord, nous devons affronter les changements climatiques. Pour les PEID, l'érosion du littoral, les phénomènes météorologiques de plus en plus violents et l'élévation du niveau des océans ne sont pas des préoccupations éloignées, mais une réalité immédiate et grave. Il ne suffit pas de constater les risques : nous devons agir avec détermination. Insufflons un nouvel élan à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en veillant à ce que nos efforts collectifs ne soient pas un simple murmure, mais un cri d'alarme nous incitant à limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Au-delà des menaces immédiates que présentent les changements climatiques se cache une véritable tempête économique. Les PEID sont souvent laissés pour compte face à l'incertitude mondiale, au milieu d'un ouragan de dettes, de fluctuations économiques et de chocs extérieurs. Pour y remédier, nous devons défendre la réforme de l'architecture financière internationale afin de corriger les déséquilibres profondément ancrés, de favoriser la diversification économique et de promouvoir des partenariats internationaux susceptibles d'assurer une prospérité résiliente. L'allègement de la dette et l'accès au financement à des conditions favorables, notamment grâce à l'utilisation de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle, peuvent donner aux PEID la marge de manœuvre nécessaire pour ancrer leurs économies dans la stabilité et investir dans leur avenir.

Enfin, il est désormais parfaitement clair que l'intelligence artificielle et les technologies numériques peuvent changer la donne, s'agissant de surmonter nos défis communs. Pourtant, les PEID continuent de se heurter à des obstacles considérables qui les empêchent d'exploiter pleinement leur potentiel, car le rythme de ces avancées technologiques et leur utilisation abusive semblent ne faire qu'accroître les fossés qui nous séparent. En réduisant la fracture numérique, nous pouvons améliorer des secteurs essentiels pour nos communautés, partager les pratiques exemplaires et débloquent de nouvelles perspectives de croissance et de transformation numérique, notamment grâce au Centre d'excellence pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

En conclusion, l'avenir que nous envisageons, consacré par le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), doit être un avenir où aucune personne ni aucun pays n'est laissé pour compte. Alors que nous traçons notre route vers l'horizon de notre destin commun, naviguons tous ensemble dans un esprit d'unité et de compassion. Que nos actions soient un phare d'espoir, témoignant de la force et de la volonté de notre humanité collective, afin que chaque pays, aussi petit soit-il, trouve sa place au soleil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

Allocution de M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Trudeau (Canada) (*parle en anglais*) : Alors qu'on se réunit ici, à New York, pour participer au Sommet de l'avenir organisé dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, notre monde est à un tournant. On est confrontés à une montée de l'instabilité qui sape les fondements mêmes de l'ordre international. On est assaillis par les conséquences de plus en plus désastreuses des changements climatiques. On doit composer avec une inégalité croissante qui laisse pour compte les plus vulnérables. On est accablés par l'érosion des droits des femmes, des personnes LGBTQ+ et des peuples autochtones. Et on est aux prises avec de graves crises humanitaires qui font perdurer des niveaux records de déplacement de population. On a un choix à faire.

On peut soit faire l'autruche et renoncer au multilatéralisme au profit de l'intérêt personnel à court terme, soit reconnaître que, collectivement, on a la responsabilité de mettre nos différences de côté, de faire face à ces défis mondiaux majeurs et de mettre en œuvre un Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) visant à bâtir un monde plus pacifique, mais aussi un monde où tout un chacun, et toutes les générations, ont une chance réelle et équitable de réussir.

Au Canada, c'est ce sur quoi on concentre nos efforts. Lorsque je visite les différents coins de mon pays, des Canadiens qui viennent de tous les milieux, mais surtout les jeunes, me disent qu'ils sont inquiets. Ils sont inquiets de l'état du monde

et de l'avenir. Mais, surtout, ils craignent que la promesse du Canada, la promesse selon laquelle, si on travaille dur, on peut faire mieux que la génération précédente, est en train de leur échapper. Notre gouvernement agit.

La solution à l'anxiété et à l'angoisse n'est pas de tromper les gens et de détourner leur attention, mais de passer à l'action. On sait que les pays confiants et prospères investissent dans leurs citoyens, dans leurs travailleurs et dans leur classe moyenne. Ils investissent dans des services de garde d'enfants à 10 dollars par jour à l'échelle nationale, qui permettent aux familles d'économiser de l'argent et aux femmes de choisir le parcours qui leur convient le mieux. Ils investissent dans des programmes qui offrent des repas sains à nos enfants pour qu'ils puissent grandir en bonne santé et se concentrer sur leur apprentissage. Ils investissent dans un plan ambitieux en matière de logement qui permettra de construire suffisamment de logements abordables et de qualité. Ils investissent dans un régime national de soins dentaires qui, dans les premiers mois suivant son lancement, a permis à plus de 750 000 Canadiens de recevoir des soins dentaires de qualité. Ils investissent dans une stratégie industrielle et de croissance visant à créer des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne, des emplois qui permettent à nos communautés de se développer tout en luttant contre les changements climatiques. Ce sont des choix qui permettent au Canada de tenir sa promesse, pour toutes les générations. Ces choix montrent notre engagement à investir dans les Canadiens, notre population, et dans notre avenir, mais aussi à relever les défis mondiaux auxquels on est tous confrontés.

(l'orateur poursuit en français)

Les changements climatiques et l'inflation ne s'arrêtent pas aux frontières. L'inégalité est un problème pour le monde entier, pour des personnes de tous horizons. Si on veut bien servir ses propres citoyens, on doit s'attaquer ensemble aux grands défis mondiaux. Il faut travailler au sein des institutions comme l'ONU et renouveler notre engagement à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il faut protéger et soutenir la règle de droit et les valeurs démocratiques. Il faut déployer des efforts de premier plan pour réformer les institutions financières internationales. Il faut mettre les droits des femmes et des filles au cœur même de nos efforts, comme nous l'avons fait avec notre politique d'aide internationale féministe. Il faut reconnaître que les pays riches comme le Canada ont le devoir de lutter contre les changements climatiques, ce que nous faisons par notre engagement de 5 milliards de dollars aux efforts mondiaux de financement climatique, et en étant le premier grand pays producteur de pétrole et gaz à mettre en place un plafond aux émissions dans ce secteur.

(l'orateur reprend en anglais)

Il y a près de 80 ans, dans la foulée de la guerre la plus destructrice de notre histoire collective, on a formé l'Organisation des Nations Unies. On l'a fait parce qu'on voulait bâtir un monde meilleur, non seulement pour les générations d'aujourd'hui, mais aussi pour les générations à venir. Chacun d'entre nous, ici présent, a l'occasion de rester fidèle à cette mission, de tenir la promesse de notre Pacte pour l'avenir et de donner une chance équitable à chaque génération.

Le Président *(parle en anglais)* : Je tiens à remercier le Premier Ministre du Canada de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Allocution de M. Feleti Teo, Premier Ministre des Tuvalu

Le Président *(parle en anglais)* : J'invite à présent S. E. M. Feleti Teo, Premier Ministre des Tuvalu, à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Teo (Tuvalu) *(parle en anglais)* : C'est pour moi un honneur absolu et immense, en tant que Chef du Gouvernement des Tuvalu, de présenter mes points de vue sur les objectifs et les ambitions du Sommet de l'avenir. Ce sommet est l'occasion pour la

communauté mondiale de refondre et de réformer l'architecture mondiale du multilatéralisme et de la coopération internationale, un exercice essentiel pour garantir leur pertinence et leur efficacité dans la réponse aux défis d'aujourd'hui et des années à venir.

Les Tuvalu expriment leur ferme appui au Pacte pour l'avenir, ainsi qu'à la Déclaration sur les générations futures et au Pacte numérique mondial (résolution 79/1). Le Pacte représente un ensemble d'engagements, nouveaux et renouvelés, bien formulés et soigneusement négociés par la communauté internationale. Ces engagements, s'ils sont pleinement mis en œuvre, constitueront la prescription nécessaire pour revigorer et renforcer la solidité d'une coopération internationale fondée sur l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies.

La communauté mondiale, en adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable, prenait acte de la réalité, à savoir que le développement durable, la préservation de l'environnement et le maintien de la paix et de la stabilité sont tous interconnectés et imbriqués. Il est donc impératif de comprendre que la réalisation d'un objectif particulier dépend de la réalisation de tous les autres. Les objectifs de développement durable, qui incluent l'élimination de la pauvreté, la garantie d'une éducation et d'une santé de qualité, ainsi que la lutte contre les changements climatiques, pour n'en citer que quelques-uns, sont notre feuille de route vers un avenir meilleur, plus durable et plus sûr.

Pour atteindre ces nobles objectifs, il incombe à la communauté mondiale de renouveler énergiquement son engagement en faveur d'un système multilatéral revitalisé, capable de s'adapter et de résister aux défis nouveaux et émergents. Le Sommet représente, pour la communauté internationale, une bonne occasion de faire le point, de réfléchir à l'architecture actuelle du multilatéralisme et au système des Nations Unies en général, et de poser cette question délicate : l'architecture actuelle du multilatéralisme et de la coopération internationale est-elle toujours efficace ?

On me permettra d'observer que l'écrasante majorité des réponses données à cette question se sont avérées négatives. Le Sommet a donc été mis au défi d'apporter les réformes nécessaires et essentielles et de proposer les prescriptions requises pour renforcer, revigorer et relancer le multilatéralisme et la coopération internationale afin d'encourager un esprit de solidarité et de collaboration.

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est caractérisé par de multiples crises que nous devons endurer, des crises dont nous sommes malheureusement responsables, qu'il s'agisse de bouleversements environnementaux ou climatiques, de conflits armés, de crises financières ou d'inégalités sociales flagrantes.

Les Tuvalu sont une petite nation insulaire du Pacifique, formée d'atolls, mais aussi un grand État océanique. En tant que tel, notre pays entretient une forte affinité avec l'océan et l'environnement. Les Tuvalu sont fermement convaincus que nous ne sommes que les intendants et gardiens temporaires de l'océan et de l'environnement, au nom des générations futures. Le Sommet doit donc reconnaître l'importance de la responsabilité intergénérationnelle alors que nous approchons de multiples points de bascule. Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront de profondes répercussions sur les générations à venir, et nous devons agir avec le plus grand respect et la plus grande attention envers elles.

M. Leucă (République de Moldova), Vice-Président, assume la présidence.

Pour les Tuvalu, l'élévation du niveau de la mer due aux changements climatiques est la manifestation la plus importante et la plus dévastatrice de ces phénomènes. L'océan qui nous définissait en tant que peuple, communauté et nation nous engloutira bientôt si l'élévation du niveau de la mer n'est pas endiguée ou si la résilience de notre territoire terrestre face à ce phénomène n'est pas renforcée. L'élévation du niveau de la mer due aux changements climatiques menace la vie et les moyens de

subsistance des générations actuelles et futures de mon peuple, alors que les Tuvalu n'ont contribué que de manière négligeable, voire pas du tout, à causer ces changements climatiques.

Voilà à quel point le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est profondément injuste et inique. Les Tuvalu et d'autres États vulnérables, en première ligne des effets dévastateurs de l'élévation du niveau de la mer due aux changements climatiques, en sont les premiers et les plus affectés, tandis que les États qui profitent le plus de l'extraction des combustibles fossiles continuent d'accélérer leur développement et leur prospérité aux dépens des États les plus vulnérables, qui sont véritablement laissés pour compte. C'est pourquoi les Tuvalu jouent un rôle moteur et apportent leur soutien –

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Premier Ministre des Tuvalu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Allocution de M. Daniel Risch, Premier Ministre, Ministre des affaires générales du Gouvernement et Ministre des finances de la Principauté du Liechtenstein

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Daniel Risch, Premier Ministre, Ministre des affaires générales du Gouvernement et Ministre des finances de la Principauté du Liechtenstein, à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Risch (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Lorsque le Liechtenstein a souhaité devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies, en 1990, la sauvegarde de notre souveraineté était une motivation prépondérante. Il est indubitable que notre statut de Membre, depuis plus de 30 ans, nous a grandement bénéficié. En même temps, la population du Liechtenstein ressent une certaine frustration et, parfois, de la déception. Elle attend de l'ONU qu'elle soit garante de la paix et de la sécurité, qu'elle défende l'égalité souveraine de tous les États, grands et petits, qu'elle garantisse l'état de droit et qu'elle nous protège contre ceux qui croient que la force fait le droit.

Trop souvent, ces attentes ont été contrariées. Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui se résignent aux diktats de la *realpolitik*. Au contraire, nous promouvons l'idée que l'Organisation peut accomplir un travail précieux dans de nombreux domaines, pour relever les défis des changements climatiques, des catastrophes humanitaires et des crises sanitaires mondiales, entre autres. Le symbole des Nations Unies qui domine cette tribune nous rappelle l'objectif ambitieux de l'Organisation. Nous y voyons la Terre au centre, entourée de branches d'olivier, symbole universel de la paix. Je tiens à poser cette question : y a-t-il autre chose à comprendre sur le fait que l'ONU est une organisation pacifiste, créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre ?

La mission que nous menons, également en Europe, est encore plus urgente et pertinente que nous ne le pensions. Les rédacteurs de la Charte des Nations Unies ont confié au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité. Le Conseil est un organe au sein duquel cinq États peuvent bloquer n'importe quelle décision, même si elle est appuyée par une écrasante majorité de la communauté internationale dans la salle de l'Assemblée générale. C'est le comble de l'absurde est qu'un membre disposant du droit de veto, à savoir la Fédération de Russie, loin d'agir en tant que gardien de l'ordre international, se soit engagé dans une agression flagrante et de grande envergure contre un autre État, violant ainsi les principes fondamentaux de notre Organisation commune.

Au Liechtenstein, nous croyons fermement qu'il est temps de défendre ce que représente l'ONU et de résister à ceux qui tentent de faire reculer l'histoire. Nous sommes convaincus que nous, les petits et moyens États qui composent la majorité

de l'Organisation, pouvons façonner nos propre destin et défendre nos intérêts. Si le Conseil de sécurité ne peut pas assumer sa responsabilité, nous devons trouver d'autres options. Et elles existent bel et bien. L'Assemblée générale a un rôle constitutionnel important à jouer sur les questions de paix et elle doit intervenir lorsque le Conseil reste silencieux. En présentant l'initiative relative au veto, le Liechtenstein a fait en sorte qu'un recours au veto au Conseil ne soit plus le dernier mot. Nous pouvons désormais exercer le pouvoir donné à l'Assemblée générale en prenant des décisions lorsque le Conseil n'est pas en mesure de le faire.

Nous encourageons également le Secrétaire général à profiter de l'autorité singulière de l'ONU, fondée sur le droit international, s'agissant d'assurer la médiation, la prévention et le règlement des conflits. Nous rappelons tous les membres du Conseil au respect de toutes les dispositions pertinentes de la Charte, y compris celles qui les obligent à s'abstenir lors du vote sur les projets de résolution concernant les différends auxquels ils sont parties. La Charte n'est pas un menu dans lequel chacun peut choisir les dispositions qui l'arrangent, mais un ensemble de règles fondamentales claires pour la conduite du multilatéralisme.

Les nombreux défis, complexes et divers, auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, qu'il s'agisse des changements climatiques, des menaces nucléaires, de l'impunité des crimes internationaux ou de l'élévation du niveau de la mer, ont un point commun : tous requièrent des réponses fondées sur le droit international. Le Liechtenstein est bien connu pour ses travaux cohérents, fondés sur des principes, concernant l'état de droit, à l'ONU. Il entend continuer sur cette voie, sur le fondement d'un intérêt personnel éclairé, au titre de sa contribution à l'ordre international qui nous permet de vivre dans la prospérité et la solidarité avec nos partenaires dans le monde entier – un monde qui, comme le montre le symbole de l'ONU au-dessus de ma tête, devrait être étreint par la paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre, Ministre des affaires générales du Gouvernement et Ministre des finances de la Principauté du Liechtenstein de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Allocution de M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'invite S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines, à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, une occasion historique s'offre à nous. Le Sommet de l'avenir a été présenté comme l'occasion de redynamiser notre système multilatéral, en particulier après le Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023. Ce système est défaillant depuis bien plus longtemps que beaucoup d'entre nous ne voudraient l'admettre, mais il semble que nous soyons enfin sur le point de procéder à ce que l'on pourrait appeler des incisions chirurgicales qui nous permettront, nous l'espérons, d'aboutir à une guérison plus fondamentale.

Depuis bientôt 10 ans, nous avançons en boitillant vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Malgré les difficultés rencontrées en cours de route, nous devons saluer les efforts inlassablement déployés pour élaborer le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qui vise à nous remettre sur les rails de la réalisation des objectifs de développement durable et à rendre l'Organisation des Nations Unies apte à accomplir sa mission.

Les discussions menées au cours des quelque trois dernières années ont clairement fait ressortir le déficit de confiance et les tensions géopolitiques qui nous ont mis au défi de garantir un système multilatéral plus inclusif, plus efficace et empreint d'une plus grande cohésion. Obtenir un accord sur les questions fondamentales pour une coopération internationale constructive et multidimensionnelle nous permet de faire un bond en avant, de dynamiser nos engagements et d'accélérer l'action visant à réaliser les objectifs de développement durable.

Nous avons entendu la litanie de toutes les vulnérabilités des petits États insulaires en développement et de tous les problèmes historiques qui engendrent des héritages de sous-développement. Je ne tiens pas à répéter cette liste. Ce que nous devons faire en priorité, c'est réformer en profondeur une architecture financière internationale obsolète qui n'est pas adaptée pour répondre à nos vulnérabilités et à nos circonstances particulières. Autre question primordiale qui n'a pas encore été correctement abordée : le fardeau de la dette qui nous écrase alors même que nous nous efforçons de ne pas sombrer dans les sables mouvants de chocs exogènes, et notamment ceux des changements climatiques. Il est donc impératif de procéder à une refonte, conduite de manière multilatérale, de l'architecture de la dette.

À vrai dire, les pays développés nous ont fait de nombreuses promesses, qu'ils ont cyniquement rompues. Mon propre pays, Saint-Vincent-et-les Grenadines, se remet actuellement des ravages causés par l'ouragan Beryl en juillet. Cette situation, comme dans d'autres petits États insulaires des Caraïbes et d'autres régions du monde, accroît la nécessité pour la communauté internationale de prendre des mesures bien plus ambitieuses en vue de remédier à la crise climatique. Sans cela, nous courons tous à la catastrophe. Tout le monde ici en est conscient, moi y compris.

Nous devons réformer l'architecture de paix et de sécurité régie à l'échelle mondiale. Cela implique une réforme du Conseil de sécurité. Nous en parlons depuis de nombreuses années et nous devons le faire de manière efficace.

Enfin, je tiens à dire que, face à ces nombreuses problématiques, nous devons renforcer la coopération numérique pour remédier à certaines inégalités et divisions existantes, et utiliser la science et la technologie afin de créer des perspectives pour les jeunes et les générations à venir.

Dans le contexte des objectifs de développement durable, je souhaite évoquer une question que j'aborderai plus en détail dans l'allocution que je ferai à l'Assemblée générale cette semaine. Il s'agit de la question des réparations pour le génocide des autochtones et l'asservissement des corps africains. Pour réimaginer notre avenir dans le système multilatéral, chacun d'entre nous doit s'engager à mieux collaborer. Je le répète –

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, des affaires juridiques et de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Moldova, S. E. M. Mihai Popșoi.

M. Popșoi (République de Moldova) (*parle en anglais*) : C'est un honneur et un privilège de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale.

Le système mondial actuel, marqué par des défis mondiaux parmi lesquels figurent les pandémies, les ralentissements économiques, les crises énergétiques, les changements climatiques, les conflits géopolitiques dans différentes parties du monde et l'affaiblissement du multilatéralisme lui-même, doit faire l'objet d'une vaste mise à jour pour pouvoir faire face aux complexités du XXI^e siècle. Dans son rapport intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982), le Secrétaire général a appelé à la solidarité entre les peuples, les pays et les générations ainsi qu'au renouvellement du

système multilatéral afin d'accélérer la réalisation des engagements existants et de combler les lacunes de la gouvernance mondiale. L'Organisation des Nations Unies reste l'institution centrale qui doit refléter les réalités d'aujourd'hui et façonner le paysage mondial non seulement d'aujourd'hui, mais aussi de demain. Dans cette optique, le Sommet de l'avenir représente pour nous tous une occasion précieuse de forger un nouveau consensus international visant à améliorer le présent et à préserver l'avenir.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour imaginer l'avenir de l'ONU et d'une communauté internationale renouvelée, au sein de laquelle la dimension numérique aurait effacé les fractures territoriales et accéléré plus que jamais le rythme du développement mondial. Nous construisons et développons continuellement notre infrastructure numérique dans le but de parvenir à une société entièrement numérique. Cependant, nous reconnaissons également que l'évolution constante et l'utilisation malveillante des technologies porteuses de transformations posent problème. C'est pourquoi nous devons unir nos forces pour pouvoir affronter l'ennemi commun, caché derrière l'écran, qui menace notre sécurité partout dans le monde.

Mais que serait l'avenir sans la jeunesse ? Les enfants et les jeunes sont les acteurs du changement. Représentants des générations à venir, ils façonnent nos vies et soulignent nos erreurs. Ils sont conscients des dynamiques changeantes du monde moderne et peuvent d'ores et déjà nous orienter vers ce qui est important, surtout pour l'avenir dans lequel ils vivront. C'est pourquoi nous devons associer les jeunes aux discussions tant multilatérales que nationales et leur donner des chances égales de contribuer à la préservation et à la restauration de ce que nous avons négligé, ainsi qu'au développement de ce qui reste à réaliser.

Depuis plus de deux ans et demi, la Fédération de Russie mène une guerre d'agression contre l'Ukraine, remettant en cause son intégrité territoriale et sa souveraineté au cœur de l'Europe. La République de Moldova continue résolument de condamner fermement la guerre d'agression brutale menée contre l'Ukraine et réaffirme son soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Nous rejetons fermement tout recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, démarche qui ne devrait avoir aucune place dans les relations internationales. La politique agressive de la Fédération de Russie et ses répercussions régionales ont des conséquences négatives considérables pour la République de Moldova, qui devient ainsi la cible de menaces hybrides telles que les cyberattaques et les campagnes de désinformation, auxquelles s'ajoutent des tentatives de perturbation de l'ordre public et d'ingérence dans les processus électoraux.

Néanmoins, nous restons forts et parvenons à préserver la paix dans l'ensemble du pays, y compris dans la région moldave de la Transnistrie, où des forces russes sont stationnées illégalement et où les violations des droits humains suscitent de vives inquiétudes. Nous sommes déterminés à parvenir à un règlement pacifique concernant la région de la Transnistrie, à obtenir l'évacuation des troupes étrangères et des munitions entreposées à Cobasna, à assurer la stabilité du paysage sécuritaire de notre région et à parvenir à la réintégration de l'État ainsi qu'à la consolidation de notre indépendance et de notre souveraineté nationale.

Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), dans son intégralité, ne doit pas devenir un énième document de l'ONU qui serait adopté puis oublié. Au contraire, il doit être un document évolutif, appliqué par les moyens les plus efficaces dont nous disposons, à savoir une coopération multilatérale efficace et l'engagement et la mobilisation de l'Organisation des Nations Unies, des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des autres parties concernées. Ensemble, nous devons surmonter les défis existants et préconiser des solutions multilatérales pour protéger les biens collectifs

mondiaux, promouvoir les biens publics communs et apporter des bienfaits tangibles à tous les citoyens du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, S. E. M. Saleumxay Kommasith.

M. Kommasith (République démocratique populaire lao) (*parle en anglais*) : Dans le contexte actuel, marqué par des défis aux formes multiples, une coopération efficace est indispensable pour assurer à la fois notre survie et notre progrès. Nous devons redoubler d'efforts pour rétablir la confiance et redynamiser les cadres de coopération internationale qui peuvent être adaptés aux complexités des paysages géopolitiques, économiques et environnementaux d'aujourd'hui.

La République démocratique populaire lao estime que les trois piliers du développement durable et les principes de paix et de sécurité sont interdépendants et se renforcent mutuellement. La réalisation de l'un dépend de la stabilité des autres. Par conséquent, nous nous engageons à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité mondiales, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. C'est pourquoi nous soutenons le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qui pourrait non seulement revitaliser notre démarche collective, mais aussi forger un mécanisme plus solide.

La République démocratique populaire lao est profondément préoccupée par l'aggravation du déficit de financement des objectifs de développement durable. Nous devons reconnaître l'urgence de fournir aux pays en développement, en particulier aux plus pauvres et aux plus vulnérables, un financement du développement prévisible, durable et adéquat, provenant de diverses sources. Bien que le Pacte énonce des engagements renouvelés en matière de financement, la véritable mesure de notre réussite résidera dans notre capacité à traduire ces engagements en résultats concrets. À cet égard, nous appelons à la mise en place de cadres de financement pratiques, tenant compte des objectifs de développement durable, de l'aide publique au développement et des investissements du secteur privé, afin de garantir la disponibilité des ressources.

Ma délégation se félicite de l'adoption du Pacte numérique mondial, composante essentielle de l'ambitieux Pacte pour l'avenir, qui vise à exploiter les possibilités que recèlent les technologies numériques et à atténuer les risques liés à leur utilisation. En outre, nous soutenons les efforts visant à combler les fossés concernant la science, la technologie et l'innovation, ainsi que l'utilisation responsable de ces trois domaines, moteurs du développement durable et du renforcement des capacités nécessaires à des transformations durables.

Les jeunes et les générations futures jouent un rôle crucial dans la prospérité de l'avenir. La République démocratique populaire lao encourage fortement la mobilisation constructive des jeunes et instaure un environnement favorable qui leur donne les moyens de réaliser pleinement leur potentiel. Nous continuerons donc à préserver les intérêts des jeunes et des générations à venir grâce aux engagements et aux moyens de mise en œuvre énoncés dans la Déclaration sur les générations futures.

À l'échelle mondiale, la République démocratique populaire lao soutient la réforme de l'ONU, en particulier celle du Conseil de sécurité, qui vise à améliorer son efficacité, sa représentativité, sa responsabilité et la confiance qu'il inspire. De même, une Assemblée générale redynamisée doit, selon nous, jouer un rôle crucial dans la préservation de la paix et de la sécurité.

En outre, nous réclamons une réforme urgente de l'architecture financière internationale afin qu'elle soit plus inclusive, qu'elle tienne compte des besoins économiques et des réalités politiques actuels, et qu'elle soit un filet de sécurité

efficace pour les pays en développement. Nous sommes convaincus que nous ne pourrions y parvenir qu'en assurant une plus grande participation des pays en développement au processus de prise de décisions concernant les affaires économiques et de développement.

Les décisions que nous, dirigeants, prenons aujourd'hui auront un impact durable sur les générations à venir. Plus nous répartissons équitablement les ressources et les possibilités aujourd'hui, mieux nous préparons le terrain pour obtenir de meilleurs résultats au profit des générations à venir. Il est temps d'appeler à des actions mondiales unifiées, car nous avons la responsabilité partagée de susciter de nouveaux espoirs et de provoquer des changements concrets.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre, Ministre du plan et de la coordination de l'aide au développement de la République démocratique du Congo, S. E. M. Guylain Nyembo Mbwizya.

M. Nyembo Mbwizya (République démocratique du Congo) : La République démocratique du Congo se réjouit de la tenue de ces importantes assises qui, au vu des événements récents, des menaces imposées par la persistance de la pauvreté et de la faim, la résurgence et l'apparition des conflits, ainsi que la montée des extrémismes dans le monde, sans oublier la question de notre survie collective face au réchauffement climatique, se veulent une éclaircie, ou mieux, une fenêtre d'opportunité pour des lendemains meilleurs.

En effet, rien ne laissait présager il y a 78 ans, lors de la naissance de l'Organisation, pareil futur, pareil scénario : un scénario dans lequel la communauté des nations se verrait remise en cause dans son essence et où les principes sacrosaints d'équité, de solidarité, d'universalité, censés consacrer la confiance de tous vis-à-vis de tous, ont semble-t-il cessé d'exister, au profit d'une minorité perpétuellement plus forte face à une majorité condamnée à être irrémédiablement plus faible, voire absente à la table des négociations.

Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) constitue une formidable occasion, pour l'humanité et les décideurs ici présents, d'embrasser un nouveau paradigme au profit de la jeunesse et des futurs habitants de notre planète. Ce paradigme, que nous voulons plus juste et plus équitable, doit notamment se distinguer par la promotion du principe d'inclusivité aussi bien entre les États qu'au sein de ceux-ci, la poursuite de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et faire la part belle aux actions innovantes à travers la promotion de la science au profit de la sauvegarde de notre bien commun à tous, à savoir notre planète.

Pour la République démocratique du Congo, l'avenir passe par davantage d'investissements dans le capital humain, notamment à travers des investissements massifs dans l'éducation de base, la santé, la poursuite de la mise en œuvre des politiques visant l'autonomisation des femmes et des jeunes filles et l'inclusion des personnes vulnérables, en même temps que des investissements dans la recherche et l'innovation technologique.

Cependant, le pacte que nous adopterons à l'issue de ce Sommet demeurera vain si les questions saillantes qui entravent le bon fonctionnement de notre organisation, mais également la rencontre du progrès au sein de nos États respectifs, particulièrement ceux des pays parmi les moins développés, ne trouvent leur résolution. En effet, aucun avenir ne pourrait être envisagé tant que tout un continent, en l'occurrence l'Afrique, ne sera rétabli dans son honneur, notamment au sein de l'Organisation, à travers l'octroi de deux sièges permanents au sein du Conseil de sécurité.

Dans le même ordre d'idée, aucun avenir radieux ne pourra être envisagé tant qu'il ne s'observera de réelle solidarité dans le financement des objectifs de développement durable et que ne sera pas pris en compte le rôle crucial que pourrait jouer

l'intelligence artificielle dans leur réalisation. Aucun futur ne pourra, en outre, être implémenté sans une réelle justice climatique et la poursuite des actions visant une plus grande inclusion des pays issus des grands bassins forestiers mondiaux dans l'accélération de la transition énergétique.

Enfin, il ne peut y avoir d'avenir tant que persistera le bruit des armes et que la communauté des nations se distinguera par son incapacité à réellement sanctionner les attitudes belliqueuses et contraires à la Charte fondatrice de notre chère Organisation qui prône l'existence pacifique entre les nations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations extérieures des États-Unis du Mexique, S. E. M^{me} Alicia Bárcena Ibarra.

M^{me} Bárcena Ibarra (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je citerai les mots de Jaime Torres Bodet, diplomate mexicain qui s'est adressé à l'Assemblée générale en 1947. Voici ce qu'il a déclaré :

« Nous nous réunissons à un moment solennel pour le genre humain. Cette solennité n'est pas due à notre présence dans cette salle, mais aux inquiétudes et aux angoisses qu'éprouvent tous les peuples du monde » (*A/PV.82, p. 13*).

Il est préoccupant de constater à quel point ses propos restent pertinents 77 ans plus tard, car nous sommes à un moment crucial. Le Sommet de l'avenir nous donne l'occasion de renouveler l'engagement collectif de la communauté internationale en faveur du multilatéralisme, un vecteur indispensable pour relever les défis actuels, mais qui est de plus en plus remis en question. À un an de son quatre-vingtième anniversaire, l'Organisation des Nations Unies est confrontée à d'énormes défis pour honorer l'essence de son mandat : préserver l'humanité du fléau de la guerre, protéger tous les droits humains et le droit international, lutter collectivement contre les changements climatiques et promouvoir un développement inclusif et durable.

Ce constat n'est pas une critique formulée par un observateur extérieur. Il s'agit de notre Organisation, et ses atouts comme ses difficultés reflètent nos propres capacités et nos propres lacunes. Ce sommet doit être l'occasion de faire le point sur notre situation actuelle, de jeter un regard critique sur le cadre international, de reconnaître la crise de légitimité que traverse l'ONU et de semer un espoir pour l'avenir. Nous sommes arrivés à ce sommet au terme de nombreux efforts pour parvenir à un consensus. Nous sommes revenus sur nos espoirs de trouver un accord. Le Mexique continuera à s'efforcer de faciliter la communication entre les différentes opinions.

Le monde de 2024 est très différent de celui de 1945. Sa géopolitique ainsi que ses centres de pouvoir économique et militaire ont été radicalement transformés. Les conflits armés, le risque de guerre nucléaire, la crise climatique, les inégalités croissantes, l'accélération de l'évolution technologique, avec les défis et les perspectives de plus en plus importants qu'elle offre, et, surtout, l'érosion de la confiance du public envers les institutions mondiales nous imposent d'agir de toute urgence. Le multilatéralisme doit dépasser les visions biaisées et nationalistes et s'accorder sur des moyens de mise en œuvre fondés sur le principe des responsabilités communes mais différenciées, en surmontant l'inertie qui normalise l'injustice et l'inégalité.

Lors de la négociation du Pacte, le Mexique a nourri l'ambition de cette entreprise par des propositions concrètes visant à accélérer les progrès vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes, à repenser les modèles de développement pour éliminer les privilèges et à passer de l'extractivisme et de la détérioration de l'environnement à la durabilité. Nous avons fait valoir la nécessité urgente d'une architecture financière internationale qui soit à la fois représentative et inclusive. Loin de considérer le Pacte comme un simple document de l'ONU parmi tant d'autres, nous estimons qu'il répond à trois enjeux spécifiques : premièrement, l'impératif

d'un monde sans armes nucléaires dans un contexte de fortes tensions militaires ; deuxièmement, la nécessité incontestable de mobiliser des ressources financières pour le développement ; troisièmement, le besoin de réformer la gouvernance multilatérale et de définir les lignes directrices de la réforme du Conseil de sécurité et de l'architecture financière internationale.

De même, nous pensons qu'il faut garantir des solutions viables, opportunes, pertinentes et porteuses de transformations, qui doivent être soutenues par la force indiscutable des données probantes. Nous devons d'abord mesurer l'ampleur de la tâche, et la mesurer ensemble ; c'est pourquoi nous devons donner au système des Nations Unies un mandat et une feuille de route pour évaluer ses travaux et mettre en œuvre ses programmes selon les principes de la coopération et de la coordination.

Nous ne saurions cacher notre inquiétude face à la dilution de l'ambition de réformer le système des Nations Unies et le Conseil de sécurité, malgré l'inefficacité évidente de celui-ci ces dernières années. Il nous reste donc à adapter ce mécanisme à une réalité géopolitique qui inclut le Sud mondial et à éliminer le droit de veto une fois pour toutes. Il faut aussi procéder d'urgence à un examen critique du fonctionnement des organismes et instances onusiens afin de surmonter la désillusion des citoyens et de pouvoir mobiliser rapidement l'action nécessaire de l'Organisation.

Je transmets à l'Assemblée les salutations fraternelles du Président Andrés Manuel López Obrador et de celle qui sera la première présidente de l'histoire du Mexique, Claudia Sheinbaum Pardo. Dans sa prochaine administration, le Mexique sera prêt à mettre en œuvre le Pacte. Nous ne serons pas seuls dans cette démarche : nous serons tous ensemble, car lorsqu'une femme est promue, c'est toute la société qui progresse.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume de Bahreïn, S. E. M. Abdullatif bin Rashid Al Zayani.

M. Al Zayani (Bahreïn) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur, pour commencer, de transmettre à l'Assemblée les salutations de S. M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, ainsi que son espoir que le Sommet de l'avenir produira des résultats positifs et concrets, conformément aux objectifs énoncés dans le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) dont nous sommes saisis.

Nous exprimons notre profonde gratitude envers le Secrétaire général et les cofacilitateurs, la République fédérale d'Allemagne et la République de Namibie, pour cette initiative précieuse, qui coïncide avec les défis auxquels le monde est actuellement confronté. Le monde d'aujourd'hui doit effectivement relever d'importants défis interconnectés, qui nous obligent à réorienter rapidement nos énergies et à renouveler notre détermination, en tant que communauté internationale, à collaborer efficacement pour nous attaquer à leurs causes profondes. Il ne s'agit pas seulement de répondre aux menaces immédiates qui pèsent sur la paix, la sécurité, la prospérité et le développement, mais plutôt d'en examiner les causes profondes, sans oublier de réaliser un développement équitable et durable, d'élargir l'accès des pays à la science et à la technologie, d'éduquer et d'autonomiser nos jeunes, ainsi que de coopérer efficacement pour mettre fin aux conflits ou les prévenir et pour faire respecter les principes du droit international.

Le Royaume de Bahreïn est pleinement attaché à ces objectifs, conformément à ses valeurs, à ses principes établis et à la vision de Sa Majesté le Roi. Dans ce contexte, je tiens à souligner que le Royaume de Bahreïn, sous la direction de Sa Majesté le Roi, a déployé des efforts considérables pour faire en sorte que le Sommet de la Ligue des États arabes, organisé par le Royaume en mai, aboutisse à des décisions et des résultats fructueux et constructifs. Le Sommet a réaffirmé le consensus arabe sur la nécessité de mettre fin au conflit palestinien-israélien par la solution

des deux États et la création d'un État palestinien souverain et viable. Le Sommet a entériné l'initiative de Bahreïn tendant à convoquer et organiser une conférence internationale de la paix au Moyen-Orient, qui mènerait à l'admission de l'État de Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière. Le Sommet a également démontré la détermination des États arabes à relever les défis humanitaires et de développement plus généraux auxquels notre monde est confronté, car il a vu naître des initiatives cherchant à élargir l'accès aux soins de santé et à l'éducation pour les personnes touchées par les conflits, en coopération avec les organismes compétents de l'ONU, et à approfondir la coopération dans le domaine de la technologie financière afin d'accroître la prospérité de tous nos peuples.

Au nom du Royaume de Bahreïn, je souhaite une fois de plus féliciter le Sommet de l'avenir et j'attends avec impatience des résultats constructifs menant à des solutions pratiques et concrètes qui auront des conséquences positives pour notre monde et tous ses habitants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Nigéria, S. E. M. Yusuf Maitama Tuggar.

M. Tuggar (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens, pour commencer, à transmettre les salutations et les meilleurs vœux de S. E. M. Bola Ahmed Tinubu, Président de la République fédérale du Nigéria.

Au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, je souhaite saluer la tenue du Sommet de l'avenir, qui vise à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La plupart des pays du Sud accusant un retard important dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est impératif que nous adoptions des mesures pour venir à bout des défis qui entravent le développement. C'est particulièrement important en Afrique, qui concentre les économies les plus vulnérables en raison des déséquilibres historiques du système multilatéral international. D'après l'indice de réalisation des objectifs de développement durable, environ 16 % seulement des cibles associées à ces objectifs sont en voie d'être atteintes. Nous devons donc veiller à ce que l'adoption, aujourd'hui, du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) s'accompagne d'une réelle volonté d'honorer les engagements en suspens.

Étant donné qu'il reste à atteindre 84 % des cibles définies pour 2030, les pays du Nord doivent faire davantage pour épauler le développement durable dans le Sud mondial. Nous avons bon espoir que ces objectifs peuvent être atteints si les engagements sont accompagnés de mesures concrètes. Toutefois, si nous ne réalisons pas les objectifs de développement durable d'ici 2030, nous sommes fermement convaincus que leur échéance devra être reportée.

La détermination et le soutien collectifs de la communauté internationale pourraient aider l'Afrique à relever les défis régionaux, notamment en ce qui concerne le financement durable de la réalisation des objectifs de développement durable. Nous devons donc agir concrètement pour favoriser les éléments suivants : la réforme du Conseil de sécurité, de manière à garantir un siège permanent pour l'Afrique ; la réforme de l'architecture financière internationale, de manière à promouvoir un système commercial international inclusif, non discriminatoire et transparent et à mettre en œuvre des mesures globales d'allègement de la dette ; le respect de tous les engagements pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba, en particulier s'agissant de faciliter le financement durable du développement ; l'appui à la production locale et aux exportations africaines ; le renforcement des mesures visant à garantir le rapatriement en temps voulu des flux financiers et actifs illégitimes ; l'adoption d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale, afin de garantir que les économies africaines ne seront plus lésées par l'évasion fiscale et l'exclusion des décisions fiscales mondiales ; l'aide à

la concrétisation et à la mise en œuvre du plan de relance des objectifs de développement durable établi par le Secrétaire général, plan qui prévoit la fourniture de 500 milliards de dollars par an au Sud mondial ; l'engagement à réaliser la transition énergétique afin de s'émanciper des combustibles fossiles ; l'accès du Sud mondial au fonds pour les pertes et préjudices climatiques ; et la réduction de la fracture numérique entre les pays du Nord et du Sud, grâce au partage de technologies et au renforcement des capacités, notamment dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, afin de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Il est par ailleurs impératif que la communauté internationale élabore des mesures pour améliorer la compréhension commune des cryptomonnaies, compte tenu de leurs incidences considérables sur l'économie mondiale, ainsi que de leurs liens avec la criminalité transnationale et le blanchiment d'argent.

En conclusion, je souhaite réaffirmer l'attachement du Nigéria à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Notre volonté collective d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable au moyen du Pacte pour l'avenir doit aboutir à des mesures et des solutions concrètes pour relever les défis du Sud mondial, et plus particulièrement ceux de l'Afrique.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Burundi, S. E. M. Albert Shingiro.

M. Shingiro (Burundi) : Je ne saurais mesurer la joie, le bonheur et le privilège qui m'habitent à ce moment où je prends la parole à l'occasion de ce Sommet de l'avenir, au nom de S. E. M. Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, qui m'a honoré de le représenter dans ces assises auxquelles il souhaite des conclusions fructueuses et constructives.

En plus des répercussions de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) qui pèsent encore sur nos économies, les effets négatifs des changements climatiques, les guerres larvées, le terrorisme dans plusieurs régions du monde, les positionnements géostratégiques, les tensions commerciales, le rejet du multilatéralisme et l'effritement de la solidarité internationale constituent une menace réelle et existentielle pour nous tous. Aujourd'hui plus que jamais, le monde semble marcher en s'éloignant de plus en plus des idéaux de la paix, de la sécurité, de la solidarité et de la coopération qui constituaient, comme on le sait, la boussole des pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies depuis 1945.

Les règles collectives sont régulièrement bafouées, cédant la place à la diplomatie des muscles et reléguant la diplomatie préventive, l'esprit de compromis et la solidarité internationale au second plan. Dans ces conditions, à quoi s'attendre d'autre que la désintégration du monde en blocs antagonistes, tel que nous l'observons en ce moment ? À quoi s'attendre d'autre que l'affaiblissement du multilatéralisme, la montée de l'exclusion et des inégalités, les riches devenant encore plus riches et les pauvres devenant encore plus pauvres ?

La situation est grave, très grave même, et personne ne saurait projeter avec certitude ce qui nous attend dans quelques années, quelques décennies. Néanmoins, cela ne doit pas nous décourager outre mesure et nous conduire à l'immobilisme. Au contraire, nous nous devons d'agir individuellement et collectivement pour nous attaquer avec sérénité aux défis mondiaux actuels afin de bâtir un monde pacifique, stable, prospère et solidaire et préserver ainsi les générations futures des affres de la guerre et des répétitions de l'histoire sombre que l'humanité a connue à la veille de la création de cette organisation commune.

Pour ce faire, nous devons respecter les engagements pris dans les forums régionaux internationaux, que ce soit en rapport avec la protection de la planète, que ce

soit en rapport avec la promotion de la paix et de la sécurité internationale et les droits humains, la coopération numérique, la lutte contre toute forme d'exclusion, l'installation d'un climat de confiance ainsi que la réforme profonde et exhaustive de la gouvernance mondiale pour la rendre plus légitime, inclusive, efficace et plus adaptée aux réalités du monde contemporain.

Voilà pourquoi mon pays, le Burundi, adhère à l'esprit et à la lettre du Pacte pour l'avenir et ses annexes (résolution 79/1), tels que négociés et adoptés par nos gouvernements respectifs ce matin dans cette même salle. Nonobstant, il est de notoriété publique que signer un pacte est une chose, mais sa mise en application en est une autre. La volonté politique de toutes les parties prenantes, le respect des engagements à tous les niveaux ainsi que le sauvetage du multilatéralisme constitue la seule voie sûre et durable pour que ce pacte ne soit pas un document de plus, mais plutôt une sorte de boussole qui nous conduira tous ensemble vers un monde pacifique, inclusif, prospère et solidaire, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan, S. E. M. Hossein Awad Ali.

M. Ali (Soudan) (*parle en arabe*) : Au nom de la délégation de la République du Soudan, j'ai le plaisir de féliciter le Président de l'Assemblée générale pour l'organisation de cet important sommet. Nous lui souhaitons plein succès. Nous redisons notre appui aux efforts déployés par le Secrétaire général, M. António Guterres, pour réformer notre organisation internationale, cette démarche étant plus nécessaire et urgente que jamais à la lumière des crises, des tensions, des guerres, des troubles et des menaces que nous connaissons actuellement et qui pourraient compromettre non seulement notre génération actuelle, mais aussi les générations à venir et la planète sur laquelle nous vivons.

Ces défis et ces crises, ainsi que leur complexité et leurs causes, sont parfaitement clairs. Tous les orateurs qui se sont exprimés au Sommet les ont évoqués, ici même et ailleurs, à plusieurs reprises, dans l'espoir de parvenir à des solutions et à des règlements, mais aussi dans la crainte de leurs graves conséquences, aujourd'hui et à l'avenir. Dans ce contexte, je souhaiterais soulever les questions suivantes, qui, de notre point de vue, représentent un défi majeur pour notre système international ainsi que pour les pays en développement, et doivent être abordées avec urgence et exhaustivité.

Premièrement, nous devons respecter strictement la Charte des Nations Unies et les principes et objectifs qu'elle consacre. Nous devons éviter de privilégier certains principes pour en négliger d'autres, ou d'essayer de réinterpréter ces principes et ces règles. La stabilité du système international dépend du respect des principes énoncés dans la Charte, notamment la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, ainsi que le non-recours à la force dans les relations internationales. Il est regrettable que l'application de ces principes soit sujette aux deux poids, deux mesures et à la sélectivité, ce qui nuit à la crédibilité du système international. Nous déplorons le recours à certains mécanismes juridiques pour atteindre des objectifs politiques. C'est la situation que mon pays connaît actuellement.

Deuxièmement, il est important d'entreprendre une réforme complète de l'architecture financière internationale pour répondre aux défis et aux problèmes des pays en développement, de ceux qui sortent d'un conflit et de ceux en situation particulière, notamment en raison de la pauvreté, des conflits, des effets négatifs des changements climatiques ou de l'imposition de sanctions, problèmes qui ont considérablement affaibli leur capacité à atteindre les objectifs de développement durable. Il faut placer la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes et le droit au développement en tête des priorités de l'ONU, afin que personne ne soit laissé pour compte.

Au cours des cycles de négociations sur le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), nous avons vu émerger un large consensus sur la nécessité de réformer et de moderniser les institutions financières internationales pour atteindre les objectifs souhaités, notamment une représentation équitable des pays en développement dans les processus décisionnels, un accès facilité aux capitaux et aux financements, un soutien à long terme, la promotion des investissements et l'examen du problème de la dette souveraine et de sa restructuration. Nous devons mobiliser des ressources, consolider les mécanismes, transférer les technologies et renforcer les capacités des générations à venir.

Troisièmement, nous estimons que l'Organisation des Nations Unies est apte à jouer un rôle de chef de file dans les questions relatives à la réforme financière internationale, compte tenu de son intérêt pour la réalisation des objectifs de développement durable et de sa responsabilité en matière de paix et de sécurité internationales.

Quatrièmement, l'avenir commun de l'humanité doit reposer sur le multilatéralisme et l'équité –

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et des communautés de la République de Guinée-Bissau, S. E. M. Carlos Pinto Pereira.

M. Pereira (Guinée-Bissau) (*parle en portugais ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Au nom du Président de la République de Guinée-Bissau, j'ai l'honneur et le plaisir de transmettre son message à l'Assemblée.

C'est avec grand plaisir que je prends la parole au Sommet de l'avenir, événement crucial qui rassemble les dirigeants du monde entier pour envisager et tracer notre voie commune vers des lendemains meilleurs. Je remercie le Secrétaire général et tous les organisateurs de nous donner cette occasion de partager le point de vue de la Guinée-Bissau sur les défis et les perspectives qui nous sont présentés.

Nous vivons dans un monde interdépendant où les défis mondiaux tels que les changements climatiques, la pauvreté, les inégalités et les crises sanitaires exigent des réponses collectives. Le Sommet de l'avenir est une plateforme essentielle pour renouveler notre engagement en faveur de la coopération multilatérale et renforcer notre détermination à atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030.

La Guinée-Bissau, comme de nombreux autres pays en développement, est confrontée à des défis importants. L'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire et les effets des changements climatiques sont des réalités qui touchent notre population au quotidien. Toutefois, certaines possibilités s'offrent également à nous. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de la communauté internationale, nous pourrions mettre en œuvre des solutions innovantes qui bénéficieraient non seulement à notre pays, mais aussi à la région et au monde entier.

L'éducation est le fondement sur lequel nous bâtissons un avenir plus prospère et plus équitable. Il est essentiel d'investir dans une éducation de qualité pour tous en vue d'autonomiser nos populations et de promouvoir le développement durable. Nous devons veiller à ce que tous les enfants et les jeunes aient accès à une éducation qui les prépare à relever les défis du XXI^e siècle. Les jeunes sont la force motrice de notre avenir. Les jeunes d'aujourd'hui sont les dirigeants de demain, et il est crucial que nous leur fournissions les outils et les options qui leur sont nécessaires pour contribuer pleinement à la société. Nous devons associer les jeunes aux processus décisionnels et veiller à ce que leurs voix soient entendues et valorisées.

Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront des effets durables sur les générations à venir. Il nous incombe de veiller à léguer un monde meilleur à nos enfants et petits-enfants. Nous devons adopter des politiques qui favorisent la durabilité environnementale, sociale et économique afin que les générations futures

puissent vivre dans un monde de paix, de prospérité et de justice. Pour relever efficacement les défis actuels et futurs, il est impératif que nous réformions nos systèmes de gouvernance mondiale.

Le Sommet de l'avenir doit être un point d'inflexion où nous conviendrons d'adopter des mesures concrètes pour rendre nos institutions plus inclusives, plus représentatives et plus efficaces. Nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et à ce que tous les pays, quelle que soit leur taille ou leur richesse, aient également voix au chapitre dans les décisions qui concernent notre avenir commun. La Guinée-Bissau est déterminée à apporter sa contribution. Nous travaillons d'arrache-pied pour renforcer nos institutions démocratiques, promouvoir la paix et la stabilité et mettre en œuvre des politiques propices au développement. Cependant, nous devons admettre que nous ne pourrions pas y parvenir seuls. Nous avons besoin de l'appui continu de la communauté internationale et de l'ONU pour atteindre nos objectifs.

Le Sommet de l'avenir est une occasion unique de réaffirmer nos engagements et de tracer une voie claire vers un avenir équitable, durable et prospère pour tous. La Guinée-Bissau est prête à collaborer et à contribuer à cet effort mondial. Ensemble, nous pourrions relever les défis et tirer parti des possibilités que l'avenir nous réserve.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Mali, S. E. M. Abdoulaye Diop.

M. Diop (Mali) : J'ai l'honneur de délivrer le présent discours au nom de S. E. le colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'État et Président de la Confédération des États du Sahel, réunissant le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Le Sommet qui nous réunit et le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) qui en résulte arrivent à point nommé. En effet, l'Organisation des Nations Unies, notre organisation commune, a été créée essentiellement pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Il est regrettable de constater que, près de 80 ans après, nous n'avons jamais été autant menacés par des défis existentiels, pourtant évitables pour la plupart. La prolifération des tensions et des crises dans le monde, notamment le terrorisme, la pauvreté, les changements climatiques, les inégalités, les maladies, les confrontations géopolitiques et les velléités hégémoniques et de domination néocoloniale ont mis à rude épreuve l'action de notre cadre multilatéral, incarné par l'ONU, lui-même reflet d'un ordre ancien et d'un monde d'hier.

Dans ce contexte, le Mali avait fondé beaucoup d'espoir sur les forces internationales sur le terrain. Mais 10 ans après, nous nous sommes rendus à un constat d'échec. Conséquemment, le Gouvernement s'est attelé à renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité maliennes, ce qui nous a permis de réaliser des progrès tangibles dans la reconquête et la préservation de son intégrité nationale et dans la protection des populations de notre pays.

À cette occasion, je renouvelle notre reconnaissance aux pays et organisations, dont l'ONU, qui ont exprimé leur solidarité avec mon pays suite aux attentats terroristes qui l'ont visé le 17 septembre. À la suite de la déclaration à la presse du Conseil de sécurité du 20 septembre (SC/15829), il est important que tous les États Membres agissent, dans la lutte contre le terrorisme, en respectant leurs engagements internationaux, et notamment les responsabilités par rapport aux sponsors du terrorisme qui doivent assumer leurs responsabilités et être traduits devant la justice.

Le Sommet de l'Avenir marque un nouveau départ pour la coopération internationale dans un cadre multilatéral pertinent, capable d'offrir un brillant avenir à toute l'humanité. Ainsi, nous devons agir collectivement pour renouveler notre engagement en faveur de la transformation profonde du cadre multilatéral qui a gouverné les affaires du monde jusqu'à présent. À cet égard, il est essentiel que des décisions

et des engagements ambitieux permettent de répondre aux aspirations de nos populations, notamment celles du Sud global. Il est également essentiel d'avoir le courage de procéder à des réformes de nos institutions multilatérales actuelles, notamment le Conseil de sécurité et les institutions financières internationales, afin de les adapter aux réalités de notre temps pour qu'elles soient plus inclusives, plus justes, plus équitables mais, surtout, plus représentatives.

La question de la jeunesse est une dimension extrêmement importante qui doit occuper nos nations. Mon pays, le Mali, reste attaché aux principes clefs énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays et le respect de la souveraineté des États.

Le Mali accorde également une attention particulière aux questions de financement et de développement, notamment du développement durable. Nous pensons que la problématique du numérique est aussi une dimension essentielle. D'ailleurs, mon pays s'est engagé à mettre en place un programme ambitieux de numérisation des services publics.

Enfin, nous pensons que le Pacte pour l'avenir est un chantier très ambitieux au plan national et au plan international, mais il doit aller au-delà d'une promesse et d'une déclaration, et répondre aux aspirations des générations actuelles et futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé de la République du Soudan du Sud, S. E. M. Ramadhan Abdalla Mohammed Goc.

M. Goc (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple du Soudan du Sud, j'ai l'honneur de prendre la parole au Sommet de l'avenir, plateforme qui nous invite à élaborer une vision collective d'un monde pacifique, équitable et durable. Le Soudan du Sud, jeune nation qui navigue encore les écueils du relèvement postconflit, regarde vers l'avenir avec espoir et détermination. Nous sommes déterminés à jouer notre rôle pour veiller à ce que les générations futures héritent d'un monde où la paix, les possibilités et la dignité soient accessibles à tous. À cet égard, nous tenons à insister sur la priorité ci-après.

Le parcours du Soudan du Sud nous a appris que la paix est la base de tout et le fondement du progrès. Nous appelons la communauté internationale à continuer de soutenir les efforts de règlement pacifique des conflits, de dialogue et de réconciliation déployés dans notre pays ainsi que dans d'autres pays. L'avenir que nous envisageons doit être exempt de guerres, et nous croyons au pouvoir de la diplomatie et de la coopération pour parvenir à une paix durable.

Les changements climatiques demeurent l'une des menaces les plus urgentes pour notre avenir. Au Soudan du Sud, les effets de ces changements, à savoir les inondations, les sécheresses et les événements météorologiques imprévisibles, bouleversent les moyens de subsistance de millions de nos concitoyens. Nous plaçons pour une solidarité mondiale qui nous permettra de lutter contre les changements climatiques en investissant dans l'agriculture durable, les énergies renouvelables et la préservation de l'environnement, afin d'assurer un avenir résilient à nos populations et au monde entier.

Notre jeunesse représente l'épine dorsale de notre avenir. Les jeunes du Soudan du Sud sont notre plus grand atout, et il est essentiel de leur donner des moyens d'agir grâce à l'éducation, à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Le Soudan du Sud est déterminé à promouvoir une économie diversifiée qui réduira sa dépendance vis-à-vis du pétrole et ouvrira les portes de l'innovation, de l'agriculture et du commerce régional. Nous cherchons à nouer des partenariats qui favoriseront la croissance

économique inclusive, la création d'emplois et le développement des infrastructures afin d'améliorer le niveau de vie de tous nos citoyens.

En participant à ce sommet, nous rejoignons la communauté mondiale, unis dans notre détermination à façonner un avenir fondé sur l'espoir, la justice et la solidarité. Le Soudan du Sud est prêt à contribuer à l'effort mondial visant à bâtir un monde où toutes les personnes, indépendamment de leur origine et de leur situation géographique, auront la possibilité de s'épanouir. Saisissons cette chance et ce moment pour construire l'avenir auquel nous aspirons tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de l'Union africaine.

M. Mahamat (Union africaine) : Je voudrais saluer le Secrétaire général pour son engagement sans faille à surmonter les défis globaux, chaque jour plus complexes et plus menaçants pour l'existence des humains et de tous les êtres vivants.

Le Sommet de l'avenir – nous y sommes –, conçu et organisé sous la haute impulsion du Secrétaire général, peut revendiquer le grand mérite d'avoir donné une image complète des enjeux. Il complète le tableau par l'énoncé de la solution optimale pour surmonter avec succès nos handicaps. Cette solution, c'est l'adhésion de tous les États Membres aux principes d'un multilatéralisme de solidarité et non d'hostilité, de respect et non de mépris, de paix et non de guerre, de partage et non d'exclusion, de liberté et non d'asservissement, et d'égalité et non de suprémacisme.

Visiblement en net déclin depuis un certain temps, le multilatéralisme, en s'éclipsant sous l'effet de l'unilatéralisme, a entraîné corrélativement un retour en force de la politique de puissance. Nous saluons le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) puisqu'il articule son déploiement sur le rejet d'une telle approche. Il entend renouveler et renforcer la confiance des États dans le multilatéralisme.

Cette position a été constamment défendue par l'Union africaine. Aussi trouve-t-elle son intérêt à adhérer pleinement aux cinq axes du Pacte. En effet, les 60 actions préconisées par le Pacte, notamment le Pacte numérique mondial, recourent les sept aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour chacun de ces domaines, l'Union africaine a élaboré des stratégies traduites ensuite en plans d'action bien que leur mise en œuvre soit fortement handicapée par la rareté des financements et les déficiences de gouvernance, qu'il ne sert à rien de cacher. Il s'agit donc des problématiques qui nous sont familières en Afrique, même si l'Asie et l'Amérique latine se trouvent, à certains égards, dans les mêmes conditions de précarité que les peuples africains.

L'Union africaine se félicite de la philosophie du Pacte, qui cherche à prendre en compte les spécificités des pays en développement, des États insulaires, des États sans façade maritime et des pays les moins avancés, dont la plupart sont situés en Afrique. Si l'Union africaine se réjouit de cette approche holistique qui embrasse, dans une réflexion panoramique, la totalité des défis, actuels et à venir, il n'en reste pas moins qu'elle s'interroge profondément sur les moyens de mise en œuvre de toutes ces actions. Bien des promesses ont été faites, même si la concrétisation n'a pas toujours suivi.

Vivement que cette fois-ci les nantis tiennent leurs engagements et que l'Afrique et les autres parties du monde puissent en elles – mêmes les ressources d'intelligence, de motivation, de volonté et de solidarité nécessaires à leur émergence salvatrice. La sauvegarde d'un environnement sain et les conditions de succès de la révolution numérique sont désormais les meilleures clefs du futur. L'hymne aujourd'hui chanté par des centaines de millions de jeunes africains des deux sexes nous transmet avec forte résonance un tel message de renaissance.

Le prochain Sommet du Groupe des 20, où l'Afrique sera représentée conjointement par l'Union africaine et la République d'Afrique du Sud, fait face –

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations extérieures, du commerce international et du culte de la République argentine, S. E. M^{me} Diana Elena Mondino.

M^{me} Mondino (Argentine) (*parle en espagnol*) : Ce forum nous offre l'occasion de réfléchir de manière constructive aux défis auxquels la communauté internationale est confrontée et à la façon dont nous pouvons les relever. C'est une occasion spéciale d'exprimer nos points de vue.

L'Argentine a décidé d'évoluer dans un cadre de liberté, où les personnes prennent des décisions et sont responsables de leurs propres actions, selon des règles du jeu qui sont les mêmes pour tous et toutes. Nous souhaitons relever les défis du terrorisme et des menaces visant l'intégrité territoriale, la démocratie, la sécurité internationale et le développement économique. À cette fin, nous prenons pour guide les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Les écarts par rapport à ces buts et principes créent des problèmes non seulement pour le pays qui perd sa propre liberté, mais aussi pour les pays qui interagissent avec lui. Nous ne cessons d'assister à de telles situations.

Il est de notre devoir de rappeler les valeurs sur lesquelles repose notre Constitution nationale, qui, depuis 1853, protège les principes libéraux dont nous n'aurions jamais dû nous écarter. L'Argentine est convaincue qu'un programme ne doit pas se réduire à de simples déclarations. Nous devons préciser comment nous comptons le mettre en œuvre. Nous estimons que le modèle qui nous permettra d'y parvenir est celui de la liberté économique. On met fin à la faim en garantissant plus d'échanges commerciaux, et non moins. Le développement exige que nous respections avant tout les institutions et la propriété privée. Nos jeunes auront un meilleur avenir si nous respectons la vie et la liberté.

C'est la voie sur laquelle l'Argentine s'est engagée, en établissant son propre diagnostic réaliste, aussi sévère soit-il. Nous lançons une réforme sérieuse de l'État en vue de le transformer, en nous ouvrant au monde et en prenant l'engagement de pouvoir dire fièrement que nous aspirons à figurer parmi les pays les plus libres de la communauté internationale. Dans l'exercice de cette liberté, mon pays rappelle que les programmes tels que celui qui nous réunit aujourd'hui sont constitués d'aspirations, qui ne sont pas juridiquement contraignantes, et que chaque État, dans l'exercice de sa souveraineté, a le droit de l'interpréter et d'agir de manière autonome, en tenant compte des différentes réalités, des capacités et du niveau de développement de chaque pays et en respectant ses politiques et priorités nationales, comme indiqué dans la résolution 70/1.

Toutefois, de nombreux points du Pacte et de ses annexes suscitent des réserves et des objections ou sont régressifs par rapport au nouveau programme argentin. Notre gouvernement précédent avait travaillé sur ce document depuis 2022, et l'Administration argentine actuelle en a pris connaissance pour la première fois alors que les négociations étaient déjà à un stade avancé. Néanmoins, nous avons proposé diverses actions constructives qui n'ont pas toujours été prises en considération, ce qui nous a obligés à nous désolidariser sur ces points. Nos réserves et objections au Pacte de l'avenir ne constituent toutefois pas un obstacle pour l'Argentine. Au contraire, nous voulons avoir des ailes pour assurer notre croissance en toute liberté.

Mon pays réaffirme son attachement au règlement pacifique des différends et à un ordre international fondé sur des règles et des valeurs démocratiques. Nous voulons montrer que le seul combat qui en vaille la peine est le combat culturel, en démontrant qu'il est possible de parvenir à la liberté et à la paix entre les nations. Nous espérons que les résultats de cet exercice nous mèneront vers un monde plus

sûr et plus prospère. Je tiens à assurer aux membres que mon pays est prêt à continuer, comme nous l'avons toujours fait, à repenser ensemble comment faire face aux nouveaux défis qui se présentent à nous en tant qu'êtres humains, non seulement par les paroles, mais aussi par le travail, le travail et encore le travail. C'est la meilleure et, vraiment, la seule solution. Nous voulons être libres de choisir un monde meilleur, et je suis sûre que tous les membres de l'Assemblée souhaitent également garantir cela à tous les hommes, femmes et enfants qui partagent notre foyer commun.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Organisation internationale de droit du développement.

M^{me} Beagle (Organisation internationale de droit du développement) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir que de participer à ce sommet au nom de l'Organisation internationale de droit du développement (IDLO), seule organisation intergouvernementale mondiale exclusivement dédiée à la promotion de l'état de droit pour faire progresser la paix et le développement durable.

Les engagements du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), associé au Pacte numérique mondial et à la Déclaration sur les générations futures, peuvent nous aider à relever nos plus grands défis et à construire un multilatéralisme renouvelé, mais seulement si nous travaillons ensemble pour en faire une réalité. Les 40 ans d'expérience engrangée par l'IDLO dans ses partenariats avec une centaine de pays nous ont montré que l'état de droit est essentiel pour concrétiser l'ambition audacieuse de ce sommet. Je voudrais donner trois raisons.

Premièrement, l'état de droit est crucial pour rétablir la confiance de la population. L'exigence de justice non satisfaite est à l'origine de multiples crises à travers le monde. L'état de droit permet de garantir l'équité, l'obligation de rendre des comptes et la transparence. Les systèmes judiciaires axés sur l'être humain protègent les droits des plus vulnérables et donnent aux personnes l'assurance que les institutions travaillent dans l'intérêt de tous et toutes. L'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres groupes historiquement exclus est indispensables aux approches mobilisant l'ensemble de la société qui sont nécessaires à une paix et un développement durables.

Deuxièmement, l'état de droit, qui se reflète de manière la plus évidente dans l'objectif de développement durable n° 16, peut accélérer les progrès sur l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reste notre meilleure feuille de route commune pour la paix et la prospérité. Les principes de l'état de droit que sont l'inclusivité, l'équité et la non-discrimination sont intégrés dans les 17 objectifs de développement durable. Des lois efficaces et des institutions accessibles et responsables sont essentielles à leur mise en œuvre.

Enfin, l'état de droit est un élément crucial pour redynamiser et réorienter le multilatéralisme au XXI^e siècle. L'état de droit au niveau international, tel que consacré par la Charte des Nations Unies, garantit l'égalité souveraine des États Membres et constitue le fondement de la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Un système multilatéral adapté à l'avenir nécessite des solutions fondées sur l'état de droit, qui permettront de faire face aux défis transnationaux complexes, notamment les changements climatiques et la réglementation des technologies d'avant-garde, telles que l'intelligence artificielle, afin de veiller à ce que les progrès soient fondés sur les droits et ne créent pas de nouvelles formes d'inégalité.

Pour ces raisons, l'IDLO se félicite des nombreuses références faites dans le Pacte à l'état de droit, à la justice, aux droits humains et à la promotion de l'égalité des genres. Nous espérons que ces paroles seront accompagnées de mesures et financements concrets dans les budgets nationaux et l'aide publique au développement. Nous attendons avec intérêt les liens qui seront tissés l'an prochain avec la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.

L'IDLO reste déterminée à collaborer avec tous les partenaires pour œuvrer en faveur d'un monde plus pacifique, plus juste et plus durable grâce à l'état de droit. C'est là le meilleur investissement que nous puissions faire pour notre avenir collectif, et c'est la meilleure façon pour nous de nous montrer solidaires des générations à venir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Programme des Nations Unies pour le développement.

M. Steiner (Programme des Nations Unies pour le développement) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, à l'occasion du Sommet de l'avenir, beaucoup se demanderont peut-être comment les personnes extérieures à la salle accueilleront le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) alors que nous vivons dans un monde divisé et marqué par les conflits, avec des lignes de fracture telles que l'augmentation de la pauvreté et des inégalités, les changements climatiques et la destruction de nos milieux naturels. De nombreux orateurs ont abordé ces questions aujourd'hui.

Pourtant, au milieu de ces bouleversements, les jeunes de notre monde, de nos communautés, ainsi que ceux que j'ai rencontrés ici lors des deux dernières journées d'action à New York, se sont vraiment distingués à mes yeux. Leur foi en un avenir meilleur reste intacte, tout comme leur détermination à le construire. Quelle est donc l'offre spécifique proposée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour mettre en œuvre les cinq axes du Pacte pour l'avenir ?

Premièrement, en matière de financement du développement durable, nos efforts consistent notamment à soutenir 86 pays dans la mise en œuvre de cadres de financement nationaux intégrés afin de canaliser des milliards de dollars vers des domaines clés, allant de la création d'emplois à l'égalité des genres, en passant par les transitions énergétiques et la préservation de la nature. Ce n'est qu'un des volets des interactions visant à façonner le nouvel écosystème de financement des objectifs de développement durable, au cœur Pacte.

Deuxièmement, plus de 2 milliards de personnes vivent actuellement dans des pays touchés par le conflit et l'instabilité. Notre appui au développement mondial, parallèlement à la réponse humanitaire, demeure un moyen éprouvé de sortir de ces crises en permettant à des millions de personnes d'accéder à des services essentiels, tels que l'eau, l'énergie propre et les moyens de subsistance, et, en fin de compte, en leur permettant de conserver une perspective d'avenir.

Troisièmement, le PNUD s'efforce de veiller à ce que les jeunes puissent s'exprimer de manière constructive dans des domaines d'avenir tels que la lutte contre les changements climatiques et notre initiative, Promesse climatique. Cette initiative est aujourd'hui l'instrument qui permet au système des Nations Unies de mobiliser un soutien pour 125 pays, afin qu'ils fassent progresser leurs indices de manière à donner à notre prochaine génération l'espoir de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C.

Quatrièmement, dans une époque pleine de possibilités, les technologies numériques se propagent rapidement, mais de manière inégale. La Journée numérique des objectifs de développement durable qui s'est tenue hier a été un rassemblement remarquable de dirigeants du monde entrepreneurial, des grandes entreprises et des start-up, d'organismes de réglementation gouvernementaux, de décideurs politiques et de citoyens. Notre capacité à transformer la possibilité sur laquelle le Sommet et le Pacte se concentrent est cruciale pour honorer la promesse faite à ces jeunes. L'expertise du PNUD contribuera à faire progresser la réalisation du Pacte numérique mondial afin de bâtir un avenir numérique plus radieux pour tous, partout, en accompagnant des dizaines de pays sur la voie de la transformation numérique.

Je tiens à remercier tous les pays représentés ici, dans la salle de l'Assemblée générale, de la confiance qu'ils continuent d'accorder à la promesse de développement de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de l'Organisation mondiale de la Santé.

M. Ghebreyesus (Organisation mondiale de la Santé) (*parle en anglais*) : J'ai trois minutes et trois requêtes à présenter.

Premièrement, il faut s'engager à promouvoir, à assurer et à préserver la santé. La santé ne se crée pas dans les cliniques et les hôpitaux. Elle se crée dans les rues, les maisons, les communautés, les écoles, les marchés, les lieux de travail et les parlements. Elle se crée dans l'air que les gens respirent, la nourriture qu'ils mangent, l'eau qu'ils boivent, les conditions dans lesquelles ils vivent et travaillent, ainsi que dans notre climat en pleine évolution. Lorsque les gens ont besoin de soins, ils doivent pouvoir accéder aux services de santé nécessaires, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin, sans se heurter à des difficultés financières parce qu'ils doivent payer ces soins de leur propre poche.

Deuxièmement, il faut s'engager à conclure un accord sur les pandémies. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-2019) a montré que lorsque la santé est en danger, tout est en danger. Les épidémies de variole simienne (mpox) en Afrique démontrent une fois de plus pourquoi le monde a besoin de cet accord sur les pandémies, dans le cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il représente une approche commune pour faire face à des menaces communes. Certains pays disent que l'accord sur les pandémies transfèrera leur souveraineté à l'OMS, lui donnant le pouvoir d'imposer des confinements ou des obligations de vaccination. C'est faux. Il s'agit d'une fausse information. L'accord est négocié par les pays pour les pays et sera mis en œuvre dans les pays conformément à leurs propres législations nationales, point final.

Troisièmement, il faut s'engager à œuvrer pour la paix. La semaine dernière, à cette heure-ci, je me trouvais à Adré, à la frontière entre le Tchad et le Soudan, frontière que plus de 640 000 Soudanais ont traversée en quête de sécurité et de nourriture. Ils font partie des plus de 12 millions de personnes déplacées. Les conditions sont indescriptibles et les besoins sont énormes, et la communauté internationale n'accorde pas à cette crise l'attention qu'elle mérite. L'OMS collabore avec ses partenaires pour acheminer de l'aide au Soudan et répondre aux besoins de santé des réfugiés comme des communautés d'accueil. Mais ce dont la population du Soudan a besoin, tout comme celle de Gaza et de l'Ukraine, plus que de l'aide, c'est d'un cessez-le-feu, d'une solution politique et de la paix, car il n'y a pas de santé sans paix et il n'y a pas de paix sans santé.

Nous avons besoin d'un engagement à promouvoir, à assurer, et à préserver la santé, d'un engagement envers l'accord sur les pandémies, et d'un engagement à œuvrer pour la paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

M. Moreira da Silva (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets) (*parle en anglais*) : Le Sommet de l'avenir organisé cette année représente une occasion cruciale pour la communauté internationale d'honorer sa promesse de créer un avenir plus pacifique, plus équitable, plus vert et plus sûr pour les personnes et la planète. C'est un moment de réalisme face aux nombreux défis auxquels notre monde est confronté, mais aussi un moment d'espoir et de détermination à travailler ensemble afin de surmonter ces défis et de bâtir un avenir meilleur pour tous et toutes.

Aujourd'hui, le multilatéralisme s'est vu insuffler un nouvel élan. Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) représente trois années d'analyses, de discussions et de négociations importantes. Il représente une réponse ambitieuse aux aspirations des jeunes en matière de paix et de développement durable.

Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) est déterminé à appuyer les documents issus du Sommet de l'avenir. En nous concentrant sur des solutions pratiques, nous aidons nos partenaires à faire face aux conflits et aux crises, à instaurer le développement durable, à faire progresser l'action climatique et à répondre aux besoins actuels, tout en posant les bases d'un avenir durable et pacifique. Pour ce faire, nous aidons nos partenaires à mettre en œuvre des projets grâce à notre expertise en matière d'infrastructure, d'approvisionnement et de gestion de projets.

Nous avons déjà une idée claire de l'avenir que nous voulons pour les personnes et la planète. Pourtant, nos progrès sont désespérément lents. Les lacunes financières et politiques sont une partie du problème, mais pour tenir notre pari, nous devons tous mieux comprendre et relever les défis de la mise en œuvre, en particulier là où les besoins sont les plus importants, y compris dans les contextes fragiles et touchés par des conflits. L'UNOPS est prêt à combler le fossé qui existe entre les ambitions et la réalité sur le terrain, en travaillant systématiquement en partenariat et en restant motivé par sa détermination à lutter contre les inégalités et à offrir des perspectives aux plus vulnérables.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre engagement envers les jeunes et les générations à venir dans cette entreprise. Nous sommes résolu à épauler les efforts visant à créer un monde où chaque enfant et chaque jeune puisse s'épanouir et réaliser son plein potentiel, un monde où la voix des jeunes soit entendue et où ces derniers participent activement aux démarches collectives que nous déployons pour trouver des solutions durables à nos défis communs.

Notre avenir est en jeu. Nous devons aux générations présentes et futures d'agir collectivement, de manière responsable et déterminée, pour apporter la paix et la prospérité aux peuples et à la planète. L'UNOPS est attaché à ces efforts.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

M. Bredel (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) (*parle en anglais*) : L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) se félicite vivement de l'adoption du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1). Les États Membres ont fourni des orientations claires ; nous devons maintenant les mettre en œuvre.

À l'ONUDI, nous sommes attachés à mettre en place des solutions concrètes pour un développement industriel inclusif et durable, conformément à notre mandat singulier au sein du système des Nations Unies. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'appel pressant, lancé dans la mesure 4, à combler le déficit de financement des objectifs de développement durable en augmentant les investissements dans l'industrialisation durable. Les documents historiques issus de toutes les grandes conférences de cette année ont un fil rouge : pour atteindre les objectifs de développement durable, les pays en développement doivent investir dans la transformation de leurs économies et s'industrialiser.

Par le passé comme aujourd'hui, les pays qui s'industrialisent sont ceux qui réalisent les plus grands progrès en matière d'élimination de la pauvreté, de lutte contre la faim et de création de richesses. Chaque emploi dans le secteur manufacturier crée en moyenne 2,5 emplois dans d'autres secteurs de l'économie. Les mesures 2 et 3, concernant l'élimination de la pauvreté et de la faim, dépendent de la concrétisation de ce lien étroit, ce qui est d'autant plus vrai dans un monde toujours plus numérique. De même, la mesure 9, qui porte sur les changements climatiques, nous impose de donner la priorité à la décarbonation des industries à fortes émissions pour les générations actuelles et futures.

Et il y a de bonnes nouvelles. L'industrie fait déjà partie de la solution et est aujourd'hui un moteur de l'innovation verte, les entreprises industrielles détenant près de 60 % des brevets verts dans le monde. Enfin, si le présent Sommet aspire à réformer la gouvernance mondiale, il doit également contribuer à établir des normes pour l'économie mondiale. Les chaînes d'approvisionnement équitables et durables sont indispensables, et la mesure 29 est cruciale à cet égard.

L'ONUDI travaille déjà activement à la mise en œuvre de ces mesures et d'autres actions prévues par le Pacte. Outre les initiatives phares sur la décarbonation profonde de l'industrie et l'hydrogène vert, nous avons lancé de nouvelles initiatives, telles que l'alliance et le partenariat mondiaux pour des minéraux responsables et verts. J'ai également le plaisir d'inviter les représentants à nos prochaines initiatives phares de cette année : le forum multilatéral sur la politique industrielle 2024, qui se tiendra à Riyad le mois prochain, et la Conférence « World Without Hunger », qui aura lieu à Addis-Abeba en novembre.

Je conclurai en réaffirmant que l'ONUDI est résolue à collaborer avec tous les Membres pour mettre en œuvre le Pacte au moyen de solutions concrètes sur le terrain.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ordre Souverain de Malte.

M. Dunlap (Ordre Souverain de Malte) (*parle en anglais*) : L'Ordre souverain de Malte est l'une des institutions les plus anciennes au monde, comptant plus de 900 ans de service auprès des personnes dans le besoin. Nous sommes honorés de participer au Sommet et de souscrire au Pacte pour l'avenir (résolution 79/1).

Nous partageons le sentiment d'espoir et la détermination qui inspirent le Pacte à envisager l'avenir de manière positive et avec confiance. La technologie et l'innovation scientifique, en particulier l'intelligence artificielle, peuvent apporter des améliorations et des progrès considérables à l'humanité. Cependant, nous ne devons jamais perdre de vue les groupes les plus vulnérables et défavorisés de nos sociétés. Le mot d'ordre appelant à « ne laisser personne de côté » correspond en effet au cœur et à la source d'inspiration de la mission historique de l'Ordre souverain de Malte et doit représenter un impératif pour l'ensemble de la communauté internationale. L'objectif primordial qu'est l'élimination de la pauvreté doit donc rester au cœur des efforts internationaux déployés pour atteindre les objectifs de développement durable.

Aucun progrès ne peut être réalisé sur le plan économique et social si nous ne préservons ni ne renforçons le système de coopération multilatérale axé sur l'Organisation des Nations Unies. Une nouvelle fois, nous appelons solennellement au respect du droit international humanitaire. Les événements tragiques liés aux guerres, aux conflits et aux troubles internes, lors desquels les civils et les travailleurs humanitaires sont victimes d'attaques militaires, de violences et de traitements inhumains, voire sont délibérément pris pour cible, sont totalement inacceptables.

L'Ordre souverain de Malte est résolu à poursuivre sa mission au profit des personnes qui ne devraient pas être laissées pour compte. Nous travaillons au service des personnes malades, pauvres et défavorisées sur tous les continents, en respectant les principes de neutralité et d'impartialité, sans aucune discrimination fondée sur la nationalité, la religion ou le genre. Parmi nos principales opérations d'urgence, je souhaite rappeler celles que nous menons en Ukraine et à Gaza, où nous fournissons de la nourriture et d'autres formes d'aide, en coopération avec le Patriarche latin de Jérusalem.

L'Ordre attache la plus grande importance à l'objectif de sauvegarder et promouvoir la liberté de religion. Les religions, le dialogue entre elles et le travail des organisations confessionnelles peuvent être de puissants vecteurs de médiation des conflits, de progrès social et de développement durable. Ensemble, nous pouvons

accélérer les progrès vers un avenir où la dignité, les droits humains, l'accès à la santé et à l'éducation sont des réalités pour tous et toutes, sans laisser personne de côté –

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

M. Grandi (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) (*parle en anglais*) : Ce matin, nous avons entendu trois jeunes gens, dont Monica Malith, femme brillante et réfugiée (voir A/79/PV.3). Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ses belles et sages paroles, mais je voudrais présenter quelques réflexions dans la même perspective, car l'avenir appartient également à tous les jeunes qui, comme Monica, ont été contraints de fuir leur foyer en raison de notre incapacité collective à instaurer la paix. Ces jeunes sont alors contraints de rêver d'un avenir nouveau, loin de leur pays ou de leur communauté. Quels seront ces rêves ? Quels seront les rêves des 120 millions de réfugiés et de personnes déplacées ?

Nous avons l'occasion de les aider à façonner l'avenir, surtout pour celles et ceux auxquels cet avenir inspire autant de craintes que d'espoirs. Nous avons l'occasion de dire que nous refusons de laisser les réfugiés supporter le prix de nos échecs, et que nous refusons d'abandonner les pays et les communautés qui accueillent des réfugiés depuis des décennies. Et quelle chance nous avons, d'inclure les réfugiés et toutes les personnes déplacées, jeunes et âgées, de leur ouvrir des portes, des écoles, des cliniques, avec le soutien de la communauté internationale, pour qu'ils puissent apporter leur contribution aux communautés qui les accueillent, pendant que nous travaillons ensemble à trouver des solutions à leur situation. Œuvrons tous – donateurs, pays d'accueil, secteur privé, Nations Unies, société civile, personnes déplacées, tous – à la réalisation de la vision du Pacte mondial sur les réfugiés, où les réfugiés sont considérés comme une chance et non comme une charge, et où ils peuvent envisager un avenir dans lequel ils ne sont pas des réfugiés.

Et on me permettra d'ajouter la voix du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à celle de Monica, à la voix de toutes les personnes déracinées et de me joindre à elles dans l'appel à la paix. Lors de ce Sommet de l'avenir, nous devons être capables d'imaginer et de travailler à un avenir sans réfugiés. Mais sans la paix, cela n'arrivera tout simplement pas.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

M^{me} Andersen (Programme des Nations Unies pour l'environnement) (*parle en anglais*) : Alors que les changements environnementaux, technologiques et sociaux s'unissent pour bouleverser la santé humaine, planétaire et économique, nous ne devons pas seulement préparer l'avenir : nous devons le façonner de manière à ce que les générations à venir puissent vivre dans la paix, la prospérité et l'équité.

Le présent Sommet, ainsi que le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) qui en est issu, peuvent nous aider à atteindre cet objectif. Nous reconnaissons dans le Pacte qu'il ne peut y avoir d'avenir durable ni de stabilité économique sans un environnement sain. La mesure 10 appelle à une transition vers un monde où l'humanité vivra en harmonie avec la nature, un monde aux terres, aux eaux et aux océans sains, un monde au climat stable, un monde sans pollution, un monde où l'humanité utilisera les ressources de manière durable et équitable.

Des engagements ont déjà été pris pour réaliser cette transition dans de nombreux accords multilatéraux couvrant les trois crises planétaires, à savoir la crise des changements climatiques, la crise de la nature face à la perte de biodiversité et à la désertification, et la crise de la pollution et des déchets, et un nouvel engagement se profile à l'horizon, car les négociations sur un instrument visant à mettre fin à la

pollution plastique s'achèveront à Busan au mois de novembre. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) invite tous les États Membres à faire tout leur possible pour élaborer un accord solide et percutant, et à s'employer rapidement à ce qu'il soit adopté, ratifié et mis en œuvre.

Pour honorer tous les accords et renforcer le développement durable, nous devons concrétiser le droit humain à un environnement propre, sain et durable. Nous devons nous engager à des transformations financières et économiques qui favorisent l'équité et la résilience. Nous devons garantir la circularité ainsi que la consommation et la production durables, y compris dans le cadre de la transition énergétique et de la transformation numérique. De plus, nous devons adopter des approches fondées sur le principe « Une seule santé », qui améliorent simultanément la santé humaine, animale et planétaire. Enfin, nous devons identifier les défis émergents qui provoquent des perturbations et y remédier.

Les États Membres peuvent compter sur les connaissances scientifiques, le soutien et le travail de plaidoyer du PNUE dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre les mesures intégrées aux textes issus de ce sommet, façonnant ainsi un avenir durable au profit de chaque habitant de cette planète.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Union internationale des télécommunications.

M^{me} Bogdan-Martin (Union internationale des télécommunications) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui est un jour mémorable pour le numérique après l'incroyable Journée d'action pour le numérique organisée hier, comme l'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement l'a mentionné il y a quelques minutes. Je félicite les États Membres d'avoir élaboré le Pacte pour l'avenir, la Déclaration sur les générations futures et le Pacte numérique mondial (résolution 79/1). Aujourd'hui, ils ont envoyé un message fort au monde entier : notre avenir est numérique, et nous pouvons et devons l'écrire ensemble.

L'Union internationale des télécommunications (UIT), organisme de l'ONU chargé des technologies numériques, les accompagnera à chaque étape. Nous sommes prêts à appuyer la mise en œuvre du Pacte, tout comme nous l'avons fait il y a 20 ans avec le Sommet mondial sur la société de l'information. Aujourd'hui comme hier, notre mission commune consiste à réduire les fractures numériques, car nous ne pouvons plus tolérer qu'à une époque où les possibilités numériques sont inimaginables et où l'innovation dans des domaines tels que l'intelligence artificielle et l'exploration spatiale se poursuit sans relâche, un tiers de l'humanité reste encore déconnecté et privé de voix. Nous ne pouvons pas non plus accepter que d'innombrables personnes soient laissées pour compte parce que, pour elles, l'expérience numérique n'est pas assez abordable, pas assez pertinente ou pas assez sûre. Et maintenant, comme alors, nous devons trouver l'équilibre entre les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et les possibilités qui s'offrent à nous. Aujourd'hui, nous disons non aux inégalités numériques et oui aux possibilités numériques.

Pour l'UIT, cela signifie veiller à ce que les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites satellites connexes, éléments constitutifs des communications mondiales de pointe, soient réparties de manière équitable et durable pour l'ensemble de l'humanité. Il s'agit également de renforcer les normes internationales, alors qu'elles sont au premier plan des discussions sur la gouvernance mondiale, et de soutenir le développement numérique mondial, de l'intelligence artificielle à la cybersécurité en passant par l'habileté numérique, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les télécommunications d'urgence, où qu'en soient les pays dans leur parcours numérique.

L'avenir du développement – l'avenir de l'humanité – est numérique. Alors que nos regards se tournent vers 2030, faisons de la vision du Pacte pour l'avenir et de

son Pacte numérique mondial une réalité durable. Redoublons d'efforts pour favoriser une véritable connectivité universelle et une transformation numérique durable, les deux objectifs stratégiques de l'UIT et les pierres angulaires d'un avenir numérique inclusif et responsable. Sauvons les objectifs de développement durable grâce au numérique.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

M. Dongyu (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (*parle en anglais*) : Le monde est confronté à une situation alarmante en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Plus de 730 millions de personnes dans le monde ont connu la faim en 2023, et plus de 2,3 milliards ont souffert d'une insécurité alimentaire modérée ou grave. Nous ne sommes pas bien partis pour atteindre les objectifs de développement durable mondiaux, et nous constatons que d'énormes inégalités persistent dans divers domaines, notamment la richesse, les questions de genre, les zones rurales et l'accès aux biens et aux possibilités.

L'avenir que nous voulons est un avenir qui garantisse la sécurité alimentaire pour toutes les personnes, pour notre planète, pour notre prospérité et pour les générations futures. Nous voulons un avenir où le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental et garanti. Pour cet avenir, nous devons transformer dès aujourd'hui nos systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. L'avenir sera déterminé par des systèmes agroalimentaires plus équitables, et je suis heureux que cela soit reconnu dans le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1). Nous devons investir de manière intégrée dans les quatre « meilleurs » : meilleure production, meilleure nutrition, meilleur environnement et meilleures conditions de vie, sans laisser personne de côté. Cette démarche est au cœur du travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Je voudrais présenter trois éléments clefs pour aller de l'avant.

Premièrement, nous devons intensifier nos efforts pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Deuxièmement, nous devons en priorité encourager et promouvoir l'innovation, les partenariats public-privé et des investissements plus rentables. Troisièmement, nous pourrions venir à bout de la faim et de l'insécurité alimentaire grâce à une collaboration efficace entre tous les partenaires, en utilisant de manière optimale l'expertise et les ressources de chacun et en tirant parti de nos avantages comparatifs. Nous devons œuvrer de concert. La FAO continuera à jouer son rôle pour garantir l'avenir meilleur que nous voulons.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant du Conseil de l'Europe.

M. Berset (Conseil de l'Europe) : Le Conseil de l'Europe, que je représente ici, a pour mission de protéger et de promouvoir les droits humains, la démocratie et l'état de droit sur tout le continent européen, et bien sûr au-delà, avec toutes celles et tous ceux qui partagent les mêmes valeurs.

Ce qui nous guide pour cela, c'est la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par les 46 États membres et interprétée par la Cour européenne des droits de l'homme. Depuis le début, il faut le dire, nous partageons avec l'ONU un fort engagement envers ces valeurs et la promotion de la paix. C'est une relation qui se poursuit avec l'ONU, et nous sommes très fiers de contribuer, d'ailleurs, dans ce sens, à la réalisation des objectifs de développement durable.

Mais le Conseil de l'Europe a aussi ses propres objectifs. La priorité actuelle est de soutenir l'Ukraine, un de nos États membres. Au début de cette année, le Registre des dommages est devenu pleinement opérationnel. C'est un registre qui reçoit les contributions sur les pertes et les dommages causés par la guerre d'agression menée

par la Fédération de Russie. Il s'agit d'un tout premier instrument qui est absolument nécessaire pour aller vers un mécanisme international d'indemnisation. Nous sommes prêts à jouer là un rôle central, tout comme nous le sommes pour tout tribunal visant à juger le crime d'agression, si cela devait être le souhait de toutes les parties qui sont actuellement en train de discuter de la meilleure manière d'aborder ces questions. Nous apportons également un soutien aux enfants et aux réfugiés ukrainiens et travaillons avec les autorités pour mettre en œuvre le Plan d'action sur la résilience, la relance et la reconstruction de l'Ukraine. Il faut rappeler ici que la Cour européenne des droits de l'homme est la seule juridiction internationale à se prononcer actuellement sur les violations des droits humains dans le contexte de la guerre.

Il y a aussi d'autres outils, bien sûr, du Conseil de l'Europe, qui permettent de répondre aux défis de notre époque. Je peux mentionner ici la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, et surtout, je mentionnerai notre toute récente Convention-cadre sur l'intelligence artificielle. C'est un traité sans précédent qui est contraignant pour protéger les droits humains dans le contexte de l'évolution technologique actuelle.

En cette année du soixante-quinzième anniversaire du Conseil de l'Europe, j'aimerais terminer avec ces mots : nous plaiderons pour que le plus grand nombre de pays signent et ratifient nos conventions clefs, parce que oui, à l'heure où la démocratie recule, nous devons faire toujours plus pour promouvoir nos valeurs, pas seulement avec des paroles mais surtout avec des actes. C'est la voie vers un avenir meilleur et démocratique pour nos citoyens.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

M. Tang (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) (*parle en anglais*) : Tout au long de la journée, nous avons entendu des dirigeants du monde entier parler de l'ampleur et de la gravité des défis qui nous attendent. Bien que ces défis soient vraiment préoccupants, nous ne devons pas perdre espoir. Rappelons-nous plutôt que c'est souvent en temps de crise que nous sommes les plus innovants et que nous devons maintenant exploiter le pouvoir de l'invention, de l'innovation et de la créativité humaines pour bâtir un avenir plus résilient, plus prospère et plus durable. Tout cela nous obligera à redéfinir ce qu'est la propriété intellectuelle aux yeux du monde.

Si, par le passé, la propriété intellectuelle a été vue comme ne concernant que les plus grandes entreprises des pays industrialisés, cette perception est en train de changer. Quelque 70 % des demandes mondiales d'enregistrement de propriété intellectuelle proviennent aujourd'hui d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, ce qui représente un énorme changement par rapport aux 50 % enregistrés il y a seulement 20 ans. Dans le même temps, alors que de plus en plus de pays ont recours à la numérisation, à l'entrepreneuriat, à la recherche et à la technologie pour stimuler la croissance, la propriété intellectuelle évolue : ce qui était auparavant un domaine technique intéressant uniquement les experts devient une pierre angulaire de plus en plus importante pour la politique économique et commerciale, ainsi qu'un catalyseur de la croissance et du développement. En réponse, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) transforme actuellement l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle. Je mettrai en avant trois domaines de travail.

Premièrement, nous faisons évoluer le régime mondial de la propriété intellectuelle pour le rendre plus inclusif et dynamique. En plus de rassembler la communauté mondiale pour aborder des questions d'actualité, telles que l'intelligence artificielle, la propriété intellectuelle et l'utilisation de la propriété intellectuelle à titre de garantie, nous avons marqué l'histoire en mai, lorsque tous les États Membres ont approuvé par consensus le nouveau Traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés. Non seulement ce nouveau traité est une

victoire pour le multilatéralisme, mais il montre également que le système mondial de propriété intellectuelle peut être favorable aussi bien à l'inclusivité qu'à l'innovation.

Deuxièmement, nous nous efforçons de rendre la propriété intellectuelle accessible à tous. Au cours des deux dernières années, nous avons lancé le premier plan d'action de l'OMPI pour la propriété intellectuelle et l'égalité des genres, ainsi que notre première stratégie d'autonomisation des jeunes en matière de propriété intellectuelle. Nous avons également transformé notre aide au développement en introduisant un ensemble de mesures de reclassement des pays les moins avancés et en déployant plus de 80 projets personnalisés qui ont amélioré la situation de milliers de bénéficiaires à travers le monde. Ces efforts répondent à la demande croissante de connaissances et de compétences en matière de propriété intellectuelle. Ces quatre dernières années, l'Académie de l'OMPI, le plus grand fournisseur mondial de formation en matière de propriété intellectuelle, a formé plus de 500 000 personnes, dont plus de 80 % venaient de pays en développement.

Troisièmement, nous relient le monde. Nos registres internationaux facilitent chaque année le mouvement transfrontières de centaines de milliers de technologies et de solutions, tandis que WIPO Green, notre plateforme mondiale de mise en relation pour les technologies liées à la lutte contre les changements climatiques, accélère le déploiement de ces solutions à travers le monde. Couvrant 130 000 technologies issues de plus de 140 pays, WIPO Green est la plus grande plateforme technologique du système des Nations Unies en matière de lutte contre les changements climatiques.

En conclusion, la propriété intellectuelle ne se limite pas à des lois techniques en la matière : elle est également un catalyseur de progrès, de possibilités et de durabilité. L'OMPI s'engage à collaborer avec tous les acteurs pour exploiter le pouvoir de l'innovation et de la créativité afin de favoriser la réalisation des objectifs du présent Sommet.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Organisation internationale pour les migrations.

M^{me} Daniels (Organisation internationale pour les migrations) (*parle en anglais*) : Au nom de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), je félicite et remercie le Secrétaire général de nous avoir réunis aujourd'hui, ainsi que les cofacilitateurs du Pacte pour l'avenir, de la Déclaration sur les générations futures et du Pacte numérique mondial (résolution 79/1), et toutes les personnes ayant participé à ce processus, d'avoir mené les négociations qui ont abouti à ce document historique.

Ce sommet incarne véritablement le pouvoir et le potentiel du multilatéralisme. L'OIM, en tant que coordonnatrice du Réseau des Nations Unies sur les migrations, soutient un programme pour le changement qui vise à rétablir la confiance et à renforcer la coopération internationale en vue de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Génération après génération, des personnes se déplacent à la recherche d'une vie meilleure, et nous savons que beaucoup d'autres feront de même à l'avenir. Dans cette optique, nous ne pouvons pas considérer comme acquise la promesse de la migration en tant que solution, alors que nous sommes confrontés à des transformations et à des crises mondiales majeures.

Nous, à l'OIM, sommes convaincus qu'investir dans des voies de migration sûres, régulières et ordonnées peut permettre de réduire la migration irrégulière, d'accélérer la croissance inclusive, de renforcer le travail décent, de combler les lacunes démocratiques, de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de favoriser le développement durable. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Pacte mondial sur les migrations et le Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes sont des cadres clairs et bien établis qui peuvent guider notre travail, et c'est ce qu'ils font.

Nous tous, ici présents, avons la responsabilité collective de protéger et de respecter les droits humains de tous les migrants. À nous de nous montrer à la hauteur de cette responsabilité. À l'OIM, nous sommes ravis de contribuer à cette étape importante. Je redis notre détermination inébranlable à aider les personnes en situation de déplacement, ainsi que tous nos partenaires, et à travailler avec eux pour préserver notre avenir commun.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

M. Enaam (Assemblée parlementaire de la Méditerranée) (*parle en arabe*) : Depuis sa création en 2005, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et ses membres issus des régions euro-méditerranéenne et du Golfe se sont engagés avec détermination à garantir la mise en œuvre de la Charte des Nations Unies et des délibérations de l'ONU au moyen de mécanismes innovants visant à assurer un suivi efficace et coordonné.

J'ai l'honneur de renouveler l'engagement de l'APM et de ses parlements membres en faveur de la mise en œuvre des objectifs du Sommet de l'avenir, du Pacte pour l'avenir, de la Déclaration sur les générations futures et du Pacte numérique mondial (résolution 79/1) afin de soutenir la mise en place et le fonctionnement d'institutions multilatérales plus fortes et plus influentes par tous les États Membres, sans exception, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux obligations découlant du droit international, mais aussi d'apporter des réponses efficaces aux défis actuels et futurs, tels que la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la coopération avec les principales parties prenantes, de promouvoir un avenir numérique ouvert, libre et sûr, ancré dans les droits humains universels, et de veiller à ce que les intérêts des générations à venir soient pris en considération dans les processus décisionnels nationaux et mondiaux.

Hier, lors de la manifestation parallèle organisée par l'APM, nous avons annoncé deux initiatives concrètes par lesquelles l'Assemblée contribuera à atteindre ces objectifs ambitieux. La première porte sur la création d'un observatoire parlementaire permanent du Sud mondial pour les objectifs de développement durable, basé au Maroc et géré par ce pays. La deuxième a trait à la création d'un observatoire parlementaire mondial permanent sur le détournement de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes. Géré par le Centre d'études internationales de l'APM, il sera une plateforme de suivi, d'analyse et de promotion de lois, principes et critères efficaces afin de veiller à ce que ces outils soient utilisés non pas à des fins malveillantes par les terroristes et les groupes criminels, mais dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Parler de l'avenir exige que nous travaillions tous ensemble pour surmonter les obstacles actuels. En Méditerranée, la guerre contre Gaza fait rage et, quelles qu'en soient les causes, elle ne fera qu'attiser l'extrémisme, la violence et la haine. Les victimes innocentes dans les deux camps imposent à la coopération internationale de donner la primauté à la voix de la raison, de mettre fin au conflit et de reprendre les négociations afin de mettre en œuvre les résolutions internationales pertinentes et de parvenir à la solution des deux États, à savoir un État palestinien indépendant et un État d'Israël sûr.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

M^{me} Alisjahbana (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) (*parle en anglais*) : L'avenir appartient à notre prochaine génération. L'avenir dont elle héritera dépend toutefois des choix que nous faisons aujourd'hui.

Étant donné que les deux tiers de la population mondiale vivent en Asie et dans le Pacifique, les décisions prises dans cette région détermineront en grande partie notre avenir collectif. L'Asie et le Pacifique représentent près de la moitié de l'activité économique mondiale, grâce à une main-d'œuvre nombreuse, jeune, en bonne santé et instruite, à la disponibilité de capitaux et au déploiement généralisé de la technologie. Des millions de personnes ont été sorties de la pauvreté. Parmi nos 53 membres, un seul est encore un pays à faible revenu. Des 14 pays les moins avancés que nous comptons au départ, seuls cinq resteront sur cette liste à la fin de la décennie. Malgré les divers clivages et les inégalités en matière de progression vers le développement durable, la trajectoire suivie par la région a indéniablement porté ses fruits.

Cependant, pour que l'avenir offre des possibilités encore plus grandes, il nous faut transformer ce modèle de développement. Compte tenu de son importance économique, la région doit réduire ses émissions de carbone par tous les moyens possibles. L'âge médian devrait atteindre 40,5 ans d'ici 2050, et les personnes de plus de 65 ans représenteront alors un cinquième de la population totale. La main-d'œuvre ne s'accroîtra pas davantage, et nous devons donc maintenant tirer pleinement parti des ressources dont nous disposons déjà, notamment les femmes, les personnes âgées souhaitant rester sur le marché du travail et les personnes handicapées. Compte tenu de la diminution prévue de l'épargne et des pensions des personnes retraitées, ainsi que de l'augmentation de la demande de filets de protection sociale, nous devons mettre en place un système de sécurité sociale équitable tant que le dividende démographique est encore avantageux. Il sera désormais crucial de combler les déficits de financement, d'assurer le service de la dette et de mobiliser les investissements du secteur privé.

Face à la diminution de la main-d'œuvre et de l'épargne intérieure, toute amélioration de la qualité de vie dépendra de plus en plus de l'exploitation des technologies. L'accès équitable aux nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, déterminera notre avenir collectif. Une gouvernance solide et une connectivité universelle sont des conditions préalables à cette transformation technologique inclusive.

Notre avenir dépend des investissements que nous réalisons dans le potentiel de notre jeunesse. Les jeunes doivent être conscients des possibilités, participer à la prise de décisions et saisir les chances qui se présentent à eux. En tant que commission régionale pour l'Asie et le Pacifique, nous identifions les problèmes émergents et proposons des solutions, notamment en ce qui concerne les voies de transition énergétique, le financement durable et les entreprises inclusives. Nous devons transmettre à la prochaine génération un avenir encore plus riche en possibilités, et nous sommes prêts à soutenir la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Commission économique pour l'Europe.

M^{me} Molcean (Commission économique pour l'Europe) (*parle en anglais*) : Nous bâtissons l'avenir aujourd'hui, pas à pas, et c'est pourquoi il est essentiel de nous concentrer résolument sur l'action. Des accords sont déjà en place. Nous disposons maintenant du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), et il est vraiment temps de les mettre en œuvre.

Mais avant tout, au vu du déroulement de cette journée, et notamment des discussions de ce matin, il semble judicieux de rappeler pour qui nous faisons cela : pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, ainsi que pour nos générations futures, des générations qui, espérons-le, sauront mieux s'entendre que nous, ou que nous l'avons fait aujourd'hui, alors que la survie de notre planète et la durabilité de notre avenir sont en jeu.

C'est pourquoi j'estime que notre travail sur la sensibilisation au développement durable, un programme global sur lequel nous, à la Commission économique pour

l'Europe, travaillons intensivement depuis plus de 10 ans, devrait être prioritaire. Ainsi, lorsque les jeunes d'aujourd'hui devront prendre des décisions demain, ils sauront mettre l'environnement et les préoccupations sociales au premier plan, avant les gains économiques ou politiques. Je vous encourage tous à faire de même : investir dans la sensibilisation au développement durable et la promouvoir.

M^{me} Rodríguez Mancía (Guatemala), Vice-Présidente, assume la présidence.

Le succès de nos engagements pour l'avenir dépend de nous, mais aussi de notre prise de conscience de la nécessité d'adopter une approche inclusive. Ce sont des personnes de tous âges qui agissent, des femmes et des hommes, des communautés, ainsi que des collectivités locales et régionales. Ce sont elles et eux qui sont en première ligne. Non seulement leur donner les moyens d'agir, leur faire confiance et nous associer à eux dans la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir nous permettra d'y parvenir, mais c'est aussi la seule façon de réussir.

Dans deux semaines, nous organiserons à Genève le Sommet des villes du futur. Il s'agit d'une plateforme sans équivalent à l'ONU, un forum où les maires participent en leur nom propre, sans faire partie de délégations gouvernementales, pour discuter et convenir de la manière de mettre en œuvre le Pacte de manière très pratique, en abordant les défis de l'urbanisation, du logement social ou de la mobilité. Je suis convaincue que la déclaration finale des maires servira à la fois de feuille de route et d'inspiration pour certains de nos engagements mondiaux. C'est pourquoi, une fois de plus, je tiens à répéter qu'il est nécessaire d'agir, et ce, à plusieurs niveaux, en partenariat avec les secteurs public et privé, en associant les acteurs internationaux, régionaux et nationaux, les collectivités locales et les individus.

Pour conclure, je dirai que la Commission économique pour l'Europe est une commission économique régionale qui se prévaut d'une très forte empreinte normative et d'une portée mondiale en matière de gestion des eaux transfrontières, de qualité de l'air, d'analyses d'impact sur l'environnement, d'accidents industriels, de sécurité routière, de transport et de classification des minerais critiques. En cela, s'il y a bien une chose que nous comprenons, c'est que notre plus grand défi demeure la concurrence pour les ressources naturelles –

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

M^{me} Vanini (Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme) (*parle en anglais*) : En tant que partenariat mondial visant à venir à bout du sida, de la tuberculose et du paludisme, le Fonds mondial se félicite du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), qui met en lumière la nécessité urgente d'intensifier les efforts pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'accélérer les progrès vers une meilleure santé pour tous et toutes. Nous saluons l'initiative prise par la Namibie et l'Allemagne, cofacilitatrices du processus du Pacte pour l'avenir, notamment pour leur mobilisation auprès de la société civile et des communautés. Seul un Pacte qui promeut le multilatéralisme et donne aux communautés et à la société civile les moyens de participer de façon constructive à la gouvernance mondiale peut préserver notre avenir collectif.

Dans un monde où environ 4,5 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population mondiale, n'ont pas pleinement accès aux services de santé essentiels, nous savons que la santé est fondamentale pour éliminer la pauvreté, réaliser l'égalité des genres, favoriser la croissance économique et garantir des sociétés pacifiques. Nous ne devons pas nous dérober à nos engagements : le moment est venu de saisir toutes les occasions de renforcer les progrès vers la couverture sanitaire universelle et de placer la barre assez haut pour assurer un avenir en bonne santé à tous et toutes. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons veiller à ce que la santé mondiale demeure

au cœur des priorités internationales. Nous espérons que le Pacte nous permettra d'élever nos aspirations communes à une meilleure santé et au bien-être des générations présentes et futures.

Nous saluons le fait que le Pacte insiste sur les changements climatiques en les présentant comme l'un des problèmes existentiels de notre époque ; il s'agit même du plus grand défi sanitaire mondial de notre époque. Ce phénomène déstabilise les fondements de la santé humaine, approfondit les inégalités et favorise l'émergence et la propagation de maladies infectieuses. L'intensification de notre réponse collective est un impératif urgent dans le contexte difficile actuel, marqué par des crises interconnectées. Nous saluons l'accent mis sur la réduction du déficit de financement des objectifs de développement durable.

En tant que partenariat sans équivalent, réunissant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les personnes touchées par les maladies, le Fonds mondial est prêt à intensifier la lutte pour atteindre les objectifs mondiaux et se préparer et répondre aux risques futurs. Le Fonds mondial est un exemple du pouvoir transformateur des communautés et de la société civile, un partenariat fondé sur l'équité, et puisque nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer le Pacte pour l'avenir, nous appelons la communauté internationale à veiller à ce que ce leadership soit reconnu et préservé. Nous espérons que le Pacte pour l'avenir, ainsi que l'urgence et l'ampleur des défis actuels, continueront à inciter la communauté mondiale à trouver une nouvelle voie, une voie capable d'élargir et d'approfondir le multilatéralisme afin de créer un monde plus sain, plus juste et plus pacifique pour aujourd'hui et pour toutes les générations à venir.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Banque de développement d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Díaz-Granados (Banque de développement d'Amérique latine et des Caraïbes) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur de transmettre ce message au nom de la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes (CAF), organisation ayant un statut d'observatrice auprès de l'ONU.

Nous sommes attachés aux dispositions du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) et du Pacte numérique mondial adoptés ce matin, notamment concernant les ajustements du système financier international. Les espoirs des nouvelles générations et le bien-être des habitants de la planète exigent une action rapide et déterminée, qui transparaît dans l'appel lancé au présent Sommet, organisé par le Secrétaire général : il ne s'agit pas seulement de décider quoi faire, mais de se concentrer sur comment faire. Selon nous, il est essentiel que les banques de développement multilatérales et régionales soient renforcées à tous les niveaux, en particulier en ce qui concerne leurs actifs, afin qu'elles puissent relever les défis actuels.

À cette fin, l'architecture financière internationale doit faire de la place à toutes les parties prenantes afin de déployer efficacement les ressources les plus importantes que l'humanité ait jamais connues pour parvenir à un développement durable. Le Sud mondial doit bénéficier d'approches différenciées et de solutions innovantes et flexibles, accompagnées d'un financement approprié, pour aborder la triple transition écologique, numérique et énergétique, en insistant fortement sur le développement humain.

L'ampleur et les caractéristiques des défis actuels n'étaient pas prévisibles lorsque les objectifs de développement durable ont été établis, il y a une dizaine d'années. Je parle, entre autres, du niveau élevé d'endettement, des changements climatiques et de la pandémie. Bien sûr, à la Banque de développement d'Amérique latine et des Caraïbes, nous estimons qu'en disposant d'un capital plus important, nous pourrions, premièrement, être en mesure d'augmenter et de mobiliser des ressources pour répondre aux événements anticycliques. Deuxièmement, nous pourrions être

un canal fiable et renforcer le marché des solutions de financement, notamment dans le domaine du transfert de risques. Troisièmement, nous pourrions élaborer des programmes efficaces là où les ressources sont les plus nécessaires. Nous persévérons dans notre rôle en aidant les pays à optimiser leurs systèmes fiscaux, à alléger le fardeau de leur dette et à améliorer les investissements.

La Banque de développement, en tant que partie prenante et porte-parole mondial de l'Amérique latine et des Caraïbes, est prête à jouer son rôle dans la mise en œuvre du programme renouvelé lancé au présent Sommet et à contribuer ainsi au bien-être des générations à venir.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Organisation internationale du Travail.

M. Hougbo (Organisation internationale du Travail) (*parle en anglais*) : L'Organisation internationale du Travail (OIT) se félicite de la tenue de ce sommet, qui constitue une occasion exceptionnelle de tracer un chemin vers un avenir pacifique, prospère, sûr et durable pour les générations actuelles et futures.

Dans notre monde interdépendant, aucun pays ne peut résoudre les problèmes mondiaux à lui seul. La coopération multilatérale est primordiale non seulement pour relever les défis mondiaux, mais aussi pour promouvoir les intérêts nationaux de chaque pays. C'est un aspect essentiel dans le monde du travail.

Le monde a besoin d'une répartition plus équitable des avantages économiques, de marchés du travail plus inclusifs et d'un accès universel à la protection sociale. Pour cela, il faut que les composantes du système multilatéral unissent leurs efforts et que les acteurs non étatiques, y compris les organisations de travailleurs et d'employeurs, y soient associés.

Comme l'énonce la Constitution de l'OIT, une paix durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale. C'est pourquoi l'OIT et toutes ses parties prenantes, y compris les organisations de travailleurs et d'employeurs, souscrivent à l'ambition du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1), y compris la réforme nécessaire de la gouvernance mondiale et du financement du développement. Je tiens à rappeler en particulier qu'en 2023, 20 % des jeunes n'étaient ni employés, ni étudiants, ni en formation. À l'heure actuelle, 3,8 milliards de personnes n'ont accès à aucune protection sociale, et plus de 2 milliards luttent pour gagner leur vie dans le secteur informel.

Avec l'adoption du Pacte pour l'avenir, les Membres peuvent compter sur l'OIT pour continuer à lutter, comme nous le faisons depuis 105 ans, pour assurer l'accès au travail décent et à la justice sociale pour tous, en particulier les personnes les plus vulnérables, car c'est une démarche essentielle pour garantir la paix et le développement durables.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Association sud-asiatique de coopération régionale.

M. Sarwar (Association sud-asiatique de coopération régionale) (*parle en anglais*) : C'est véritablement un grand honneur et un privilège pour moi d'avoir l'occasion de participer à cet important rassemblement et de m'adresser en plénière au Sommet de l'avenir, en représentant l'Association sud-asiatique de coopération régionale, composée de l'Afghanistan, du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde, des Maldives, du Népal, du Pakistan et de Sri Lanka.

Réaliser le programme de développement pour l'après-2015, y compris tous les objectifs de développement durable, dans le temps qu'il nous reste avant 2030 nécessitera une approche ambitieuse, globale, holistique et transformatrice en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre, en créant des synergies entre ces différents

moyens. Nous devons pour cela établir un partenariat mondial renforcé et redynamisé pour aborder la question des ressources partagées et combler les déficits d'investissement.

Le régionalisme peut jouer un rôle crucial dans l'effort visant à atteindre plus rapidement les objectifs de développement durable. C'est par la coopération régionale que nous pourrions exploiter notre force collective, partager les pratiques exemplaires et répondre aux besoins particuliers de nos communautés. Chaque région a son propre contexte culturel, économique et environnemental, et il est essentiel que nous adaptions nos approches à ces divers paysages. En favorisant les partenariats régionaux, nous pouvons créer des synergies qui amplifieront nos efforts et permettront de réaliser des progrès notables vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Nous devons garantir un niveau d'allocation des ressources nettement plus élevé en combinant l'aide traditionnelle au développement avec des solutions de financement novatrices. Les partenaires de développement doivent atteindre les objectifs de l'aide publique au développement et, ce faisant, éviter le double comptage des ressources dans le cadre à la fois du financement de l'action climatique et du financement du développement. En attendant, il est impératif de reconnaître l'importance de répondre aux divers besoins et défis auxquels sont confrontés les pays en situation particulière, notamment les pays les moins avancés et ceux en transition vers un niveau de revenu intermédiaire. Ce groupe de pays est le plus vulnérable et le plus limité en ressources. Il a besoin d'un soutien mondial renforcé pour surmonter les défis structurels auxquels il est confronté dans la réalisation des objectifs de développement durable. Ce soutien doit être apporté en synergie sur plusieurs fronts, y compris ceux de l'aide au développement, de l'accès aux marchés, du transfert de technologie, de l'investissement étranger direct et de l'allègement de la dette.

On ne saurait trop insister sur le lien entre la prospérité mondiale et l'Asie du Sud, qui abrite près d'un quart de l'humanité. Cette région, en plus d'être très dynamique et diversifiée, présente un immense potentiel de prospérité à l'échelle mondiale. Près de la moitié des 1,8 milliard de personnes qui vivent dans cette région étant âgées de moins de 24 ans, l'Asie du Sud disposera de la plus grande population active jeune au monde jusqu'en 2040. Cette situation peut lui permettre d'être une locomotive pour des économies dynamiques et productives. L'Asie du Sud est sur le point de –

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie.

M. Sarybay (Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie) (*parle en anglais*) : C'est à la fois un privilège et une grande responsabilité de s'adresser à cette assemblée de haut niveau. Le Sommet de l'avenir représente un moment d'introspection pour la communauté mondiale, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je prends la parole en tant que Secrétaire général de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA).

L'idée d'organiser la CICA a été proposée par le représentant du Kazakhstan, depuis cette même tribune, le 5 octobre 1992 (voir A/47/PV.24). Fondée sur les principes fondamentaux du multilatéralisme, du dialogue et de la confiance, la CICA réunit 28 États membres qui couvrent 90 % de l'Asie, ainsi que 10 États observateurs et 11 organisations partenaires observatrices. Grâce à la mise en œuvre du catalogue de mesures de confiance de la CICA, nous favorisons le dialogue entre des nations aux contextes divers, instaurant ainsi un environnement où ces accords peuvent être gérés dans la confiance et le respect mutuel et, surtout, sur un pied d'égalité. L'interaction dans ces dimensions contribue à la réalisation des objectifs de développement durable. Ayant atteint un certain niveau de maturité dans son développement

institutionnel, la CICA dispose d'institutions permanentes, telles que le Conseil de la jeunesse, le Conseil des affaires et le Forum des groupes de réflexion, pour discuter des problématiques communes, des défis et des moyens d'y répondre. En 2022, la CICA a créé un fonds permettant de mobiliser des financements pour mettre en œuvre des projets dans un large éventail de domaines.

Je voudrais présenter les initiatives de M. Tokayev, Président du Kazakhstan, qui assume actuellement la présidence de la CICA. La Conférence ministérielle de la CICA sur les questions environnementales, qui s'est tenue le 28 août, a adopté une déclaration de haut niveau témoignant de la détermination des États membres à faire progresser la collaboration et à résoudre les principaux problèmes environnementaux. Dans quelques jours, nous organiserons un rassemblement des dirigeants de mouvements bénévoles des pays de la CICA, sous l'égide du Conseil de la jeunesse. Le réseau de partenariat des principales universités de la CICA sera établi en décembre, lors de la réunion du Conseil ministériel, à Bakou. Les États membres se penchent actuellement sur deux autres idées : créer un conseil sur la connectivité durable, pour relever les défis économiques mondiaux, et transformer le Sommet financier en une plateforme permanente afin de renforcer la coopération entre les secteurs financiers de nos États membres.

Les organisations comme la CICA sont essentielles pour relever les défis mondiaux au niveau régional et peuvent constituer une plateforme de sensibilisation précieuse pour l'Organisation des Nations Unies. Le Sommet de l'avenir nous offre l'occasion de repenser nos structures, de revoir nos priorités et, surtout, de renforcer nos mécanismes de coopération. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir résilient, équitable et durable.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

M. Niyazaliev (Organisation de Shanghai pour la coopération) (*parle en russe*) : Tout d'abord, au nom du Secrétariat de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, je souhaite exprimer ma gratitude pour cette invitation qui me permet de prendre la parole au Sommet de l'avenir.

L'Organisation de Shanghai pour la coopération (OSC), créée il y a plus de 20 ans, est aujourd'hui une association de 26 pays aux statuts divers, que nous appelons la famille de l'OSC. Près de la moitié de la population mondiale, plus d'un quart de la superficie terrestre de la planète et un quart de l'économie mondiale sont représentés par l'OSC. Cette organisation présente un énorme potentiel intellectuel et technologique, et possède une part non négligeable des ressources naturelles mondiales. En vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'OSC souscrit au principe d'ouverture au monde extérieur et promeut le renforcement de la coopération fondée sur l'esprit de Shanghai, dont les principaux éléments sont la confiance et les avantages mutuels, l'égalité, les consultations mutuelles, le respect, la diversité, la culture, la civilisation et la recherche d'un développement commun. Notre organisation suit une ligne de conduite qui exclut les approches fondées sur les blocs et la confrontation dans le traitement des questions internationales et régionales.

Aujourd'hui, nous sommes témoins de changements tectoniques dans la politique mondiale et le système des relations internationales. Nous estimons que la meilleure réponse aux défis modernes consiste à unir nos efforts pour former un ordre mondial plus représentatif, démocratique, équitable et multipolaire, fondé sur les principes du droit international, dans lequel l'ONU assume un rôle central de coordination. Nous invitons les pays, les organisations régionales et les structures à renoncer à la politique de la confrontation et des menaces mutuelles. Il faut nouer un dialogue honnête, ouvert et direct, et travailler main dans la main pour contrer

efficacement les défis et les menaces qui nous sont communs. L'organisation de ce sommet est opportune à cet égard.

Lors du sommet de l'OSC qui a eu lieu à Astana en juillet, une initiative sur l'unité mondiale pour une paix juste, pour l'harmonie et pour le développement a été adoptée, par laquelle les pays de l'OSC ont contribué aux travaux du Sommet de l'avenir. Nous invitons la communauté mondiale à se joindre à nous. Les États membres de l'OSC jouent un rôle de premier plan dans la promotion des questions mondiales en matière de développement durable. Ainsi, l'OSC a déclaré 2025 « Année du développement durable ». La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sera une priorité.

En conclusion, je tiens à souligner qu'assurer une vie décente, juste et pacifique aux générations à venir représente la tâche principale qui incombe à chacun d'entre nous. Nous devons aborder le quatre-vingtième anniversaire de la création de l'ONU avec des réalisations concrètes, fondées sur les nobles objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies. Pour sa part, l'Organisation de Shanghai pour la coopération est prête à jouer son rôle.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

M. Gatete (Commission économique pour l'Afrique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale au nom de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Nous nous réunissons à l'heure où les fondements de l'humanité sont mis à l'épreuve et où l'Afrique en subit les conséquences. De multiples crises ont exacerbé les défis liés à la finance, à la dette, au climat et à l'énergie. Vingt-et-un pays africains sont en situation de surendettement ou présentent un risque élevé de surendettement, et la dette publique a augmenté de plus de 180 % depuis 2010, dépassant actuellement 60 % du produit intérieur brut (PIB) du continent. Les dépenses sociales de base sont réduites et l'accès aux financements de long terme à des conditions favorables est limité. En outre, les effets inédits des changements climatiques coûtent chaque année jusqu'à 5 % du PIB de l'Afrique. Pourtant, nous ne parvenons pas à attirer suffisamment d'investissements, car les règles d'engagement des agences de notation mondiales ne favorisent pas l'Afrique. Nous constatons également des déséquilibres dans les coûts d'emprunt. Par exemple, le coût d'emprunt de l'Afrique est quatre fois plus élevé que celui des États-Unis, et même plus de quatre fois supérieur à celui de l'Allemagne.

La justice pour l'Afrique ne peut être assurée par une architecture financière mondiale obsolète. Les promesses ne sont pas tenues ou ne le sont qu'à moitié, laissant les gouvernements frustrés, les jeunes au chômage et les enfants sans perspective d'espoir ou de prospérité pour l'avenir. Si nous restons purement théoriques en ce qui concerne la réforme du système multilatéral, nous ne rendrons pas service aux générations qui nous suivront.

Il ne fait donc aucun doute que les structures de gouvernance multilatérales doivent changer. Plus précisément, nous devons accroître la représentation des pays en développement, améliorer la transparence et tenir compte du rôle des marchés émergents et des marchés frontières, ainsi que de celui des banques multilatérales de développement régionales. En outre, il convient de s'employer avec détermination à mettre la dernière main au cadre de coopération fiscale internationale et à l'appliquer.

L'Afrique peut devenir une puissance mondiale si nous comblons les principales lacunes qui entravent la perspective d'un avenir juste et prometteur. Nous devons prendre des mesures décisives pour investir dans notre jeunesse, car d'ici 2050, un jeune sur trois dans le monde sera africain. Il est donc nécessaire d'investir dans la modernisation des systèmes éducatifs, de renforcer les compétences dans les

domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, et de les intégrer dans ces systèmes. Le Pacte numérique mondial (résolution 79/1, annexe I) peut fournir à l'Afrique des conditions de concurrence équitables, mais nous devons construire les infrastructures nécessaires pour en tirer pleinement parti.

Pour conclure, je dirai que nous avons aujourd'hui une occasion exceptionnelle de montrer aux générations à venir que nous avons fait ce qu'il fallait. Je suis convaincu que nous pouvons saisir cette chance.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Comité international olympique.

M. Bach (Comité international olympique) (*parle en anglais*) : Je félicite sincèrement l'Assemblée générale d'avoir adopté le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1). Je tiens particulièrement à remercier les membres d'avoir reconnu le rôle du sport en tant que facilitateur, voire accélérateur, important de la réalisation des objectifs de développement durable.

Les récents Jeux Olympiques de Paris 2024 illustrent parfaitement la façon dont le Comité international olympique (CIO) contribue à la réalisation des objectifs de développement durable grâce au sport. Le CIO considère la paix comme l'objectif de développement durable le plus fondamental. C'est pourquoi nous sommes très heureux et fiers que, malgré toutes les tensions géopolitiques, nous ayons pu réunir des athlètes originaires des territoires relevant des 206 comités nationaux olympiques et de l'équipe olympique des réfugiés du CIO. Avant les Jeux Olympiques, ces athlètes ont uni leurs voix pour lancer un puissant appel à la paix. Pendant les Jeux, ils se sont livrés à une compétition acharnée les uns contre les autres. En même temps, ils vivaient paisiblement tous ensemble, sous un même toit, dans le village olympique. Ils y partageaient leurs repas, leurs expériences et leurs émotions. Ils se respectaient les uns les autres, sans aucun incident ni discrimination, même pour ceux dont les pays étaient en guerre l'un contre l'autre. Ainsi, les athlètes ont créé une culture de la paix, nous montrant ce à quoi ressemblerait notre monde si nous vivions tous dans l'esprit olympique de coexistence pacifique.

De nombreux autres accomplissements sont à souligner en ce qui concerne les objectifs de développement durable. Ces Jeux Olympiques ont été les tout premiers à respecter une parité femmes-hommes absolue. L'équipe olympique des réfugiés du CIO a participé avec un nombre record de 37 athlètes et a remporté sa toute première médaille olympique. Les Jeux de Paris 2024 ont réduit leurs émissions de carbone de 50 % par rapport aux Jeux Olympiques précédents. Ce ne sont là que quelques exemples de la manière dont le CIO promeut le rôle du sport en tant qu'important facilitateur et accélérateur de la réalisation des objectifs de développement durable.

Nous sommes prêts à poursuivre et à renforcer cette contribution du sport dans le cadre du Pacte pour l'avenir, qui illustre parfaitement notre devise olympique : « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble ».

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Banque interaméricaine de développement.

M. Goldfajn (Banque interaméricaine de développement) (*parle en anglais*) : Gabriel García Márquez a dit un jour : « Ce n'est pas vrai que les gens arrêtent de poursuivre leurs rêves parce qu'ils vieillissent, ils vieillissent parce qu'ils arrêtent de poursuivre leurs rêves ».

Alors que nous nous réunissons pour le Sommet de l'avenir, notre monde se trouve à un moment charnière, qui requiert l'énergie de la jeunesse et la poursuite inlassable de ses rêves. Les changements climatiques, la pauvreté et la faim touchent aujourd'hui des milliards de personnes et menacent l'avenir de nos jeunes. Même avec des réductions drastiques des émissions, la production économique mondiale

risque de diminuer de 19 % d'ici 2050, car les changements climatiques accélèrent la perte de biodiversité, créant une boucle de rétroaction néfaste, illustrée notamment par une sécheresse historique en Amazonie. Alors que les deux tiers de la population ont moins de 30 ans, 20 % des jeunes ne sont ni actifs, ni étudiants, ni en formation. En Amérique latine et dans les Caraïbes, plus de la moitié des jeunes vivent encore dans la pauvreté et, à l'échelle mondiale, 828 millions de personnes, principalement des femmes et des enfants, souffrent de faim chronique.

Mais comme l'a dit García Márquez, poursuivre nos rêves et nos possibilités avec la vigueur de la jeunesse peut nous permettre de transformer ces défis en perspectives. Il ne s'agit pas de problèmes, de défis ou de difficultés, mais de possibilités de créer des emplois grâce à l'innovation et de jeter les bases d'une croissance prospère qui répondra aux besoins humains les plus fondamentaux. Et nous devons faire un bond en avant. Pour paraphraser Gabriela Mistral, poétesse chilienne et lauréate du prix Nobel, lorsqu'il y a un travail à accomplir ou un défi à relever, c'est à nous de nous porter volontaires, de prendre nos responsabilités et d'agir là où d'autres hésitent.

Aujourd'hui, les banques multilatérales de développement s'activent, se coordonnent, prennent des mesures et jouent un rôle moteur. Nous mobilisons nos forces pour relever les plus grands défis mondiaux. Nous collaborons comme jamais auparavant pour obtenir des résultats concrets. Dans le document que nous avons publié pour exprimer nos points de vue, nous avons convenu de 16 objectifs concrets. Nous travaillons en tant que système, et pas n'importe quel système : un système qui place les personnes au centre. Par ailleurs, nous collaborons étroitement avec l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, nous sommes prêts à aborder l'intersection de l'urgence et des possibilités, et nos actions actuelles peuvent redéfinir l'avenir pour les générations futures.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

M. Touray (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) (*parle en anglais*) : Je félicite le Secrétaire général et son équipe d'avoir organisé cet important sommet. Le moment choisi pour le Sommet est particulièrement significatif, à l'heure où notre monde se trouve à la croisée des chemins : soit un retour vers le passé, où les affaires mondiales étaient régies par la loi de la jungle, soit une voie qui promet un monde plus juste et pacifique, prospérant grâce au multilatéralisme, à la collaboration et à la justice.

Soyons francs avec nous-mêmes et posons-nous cette question : qu'y a-t-il de nouveau dans le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) ? La réponse est qu'il n'y a pratiquement rien de neuf dans ce pacte, presque aucun engagement que nous n'ayons pas déjà pris par le passé, à l'ONU et dans d'autres cadres. Ce retour systématique aux mêmes engagements indique que nous avons besoin d'une volonté politique encore plus forte pour tenir nos bonnes promesses.

Pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la différence entre le Pacte pour l'avenir et les accords mondiaux antérieurs résidera donc dans la mise en œuvre de nos engagements dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement socioéconomique durable, de la lutte contre les changements climatiques et de la justice climatique, ainsi que de l'autonomisation des jeunes. Il s'agira également de prendre des mesures concrètes pour promouvoir et favoriser notre unité régionale et non notre désunion, notre intégration et non notre désintégration, et de nous engager à ne pas transformer l'Afrique, en particulier l'Afrique de l'Ouest, en une zone de conflits par procuration. Si nous échouons, une fois de plus, à tenir nos promesses, l'histoire se souviendra de ce sommet non pas comme le Sommet de l'avenir, mais comme un sommet du passé. Tel est le choix qui s'offre à nous.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

M^{me} Dashti (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale) (*parle en anglais*) : Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment décisif de l'histoire de l'humanité, un moment où nos choix façonneront l'avenir de notre monde pour les générations à venir. Les crises auxquelles nous sommes confrontés sont complexes et interdépendantes, compromettant l'étoffe même de nos sociétés et menaçant notre avenir collectif. Or, c'est aussi le moment de dépasser la simple gestion des crises pour façonner un avenir fondé sur la résilience, la durabilité et la prospérité commune. Le Sommet de l'avenir et l'adoption du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) incarnent notre détermination à transformer les aspirations en actes et les défis en catalyseurs de changements positifs profonds.

Pour la région arabe, le Pacte est une occasion cruciale de redéfinir notre trajectoire. Il nous permettra de tirer parti du pouvoir transformateur de l'intelligence artificielle, de l'innovation numérique et de l'analyse prédictive pour lutter contre la volatilité économique, les inégalités sociales et les menaces grandissantes des changements climatiques. Notre région a maintes fois démontré sa capacité à surmonter l'adversité grâce à l'unité et à des actions décisives.

Au sein de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, nous pilotons cette transformation avec une vision ancrée dans les principes fondamentaux du Pacte : résilience, inclusivité et durabilité. Nous intégrons des technologies intelligentes et des méthodes de prévision dans les processus d'élaboration des politiques, transformant ainsi la manière dont les gouvernements prévoient les tendances, évaluent les risques et prennent des initiatives. Grâce à des outils de simulation politique avancés et à des réflexions axées sur les données, nous permettons à nos États membres de concevoir des politiques qui sont non seulement résilientes et inclusives, mais aussi conformes aux aspirations à long terme de leurs populations.

Notre engagement en faveur de l'action climatique se concrétise dans l'Initiative arabe pour la résilience aux changements climatiques, dans le cadre de laquelle nous exploitons ces technologies innovantes pour élaborer des stratégies solides d'adaptation et d'atténuation. À l'avenir, nous nous concentrerons sur la promotion de la coopération régionale et veillerons à ce que les avantages de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle soient accessibles à tous. Nous œuvrerons en faveur du développement d'économies numériques inclusives qui autonomisent les jeunes et les femmes, en favorisant la diversification économique essentielle à la stabilité et à la prospérité à long terme de la région arabe.

Il est temps pour nous d'agir avec vision et courage pour transformer la promesse du Pacte pour l'avenir en une réalité qui soit conforme aux aspirations de tous les peuples de la région arabe et au-delà. Saisissons cette occasion pour bâtir un avenir qui ne soit pas seulement meilleur, mais porteur de transformations – un avenir où la technologie et les valeurs humaines convergeront pour créer un monde juste, équitable et durable pour tous.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Fonds commun pour les produits de base.

M. Belal (Fonds commun pour les produits de base) (*parle en anglais*) : C'est avec une grande fierté que je m'adresse aujourd'hui à l'Assemblée générale au nom du Fonds commun pour les produits de base à l'occasion de cet important Sommet pour l'avenir. Nous venons des Pays-Bas, un pays riche en innovations.

Nous nous trouvons à un moment décisif de l'histoire, où les produits de base doivent être non plus de simples ressources, mais de puissants catalyseurs du développement durable, de la justice et de l'éthique au sein des chaînes de valeur

mondiales. La dépendance vis-à-vis des produits de base demeure un défi majeur pour les pays en développement, puisque plus de 60 % des exportations de 101 des 193 États Membres dépendent de ces produits, notamment sur le vaste continent africain, où ce chiffre atteint 90 %.

Notre engagement à remodeler l'architecture financière mondiale avec des financements octroyés à des conditions favorables et des financements déréglementés s'avère plus indispensable que jamais, car cette démarche est essentielle pour atteindre ces objectifs vitaux. Les produits de base sont cruciaux pour de nombreuses économies, notamment dans les pays en développement, où la subsistance de milliards de petits exploitants agricoles aux revenus les plus bas dépend de ces matières premières et des emplois qui y sont liés. Les produits de base ont le potentiel de stimuler une croissance économique durable, de créer des emplois et de fournir des revenus essentiels, tout en ouvrant la voie vers un monde plus vert et plus équitable.

Pourtant, lorsqu'ils sont mal gérés, ces mêmes produits de base peuvent devenir des sources de dévastation environnementale, d'injustice sociale et de fragilité économique. Nous avons donc le devoir moral de veiller à ce que la justice et l'éthique soient intégrées à chaque étape de la chaîne de valeur des produits de base, pour en faire des forces qui élèvent les sociétés et contribuent concrètement à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Fonds commun est un partenaire incontournable dans l'aide apportée aux pays dépendant des produits de base à travers de nombreux projets. Depuis l'adoption de notre approche reposant sur le principe de la « base de la pyramide », le Fonds commun a soutenu 127 projets dans les pays les moins avancés, pour une valeur totale d'environ 189 millions de dollars et avec une contribution directe de 105 millions de dollars. Ces projets ont créé des emplois et amélioré les conditions de vie d'innombrables agriculteurs et petits exploitants. Par exemple, au Kenya, Ten Senses Africa Ltd., la première entreprise de noix de macadamia certifiée commerce équitable au monde, espère travailler avec 10 000 nouveaux petits exploitants agricoles –

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Groupe de la Banque africaine de développement.

M. Adesina (Groupe de la Banque africaine de développement) (*parle en anglais*) : L'avenir d'hier, dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, était le meilleur possible. L'avenir que nous bâtissons pour demain doit être fondé sur de meilleures décisions prises aujourd'hui. Pour l'Afrique, la construction de cet avenir nécessite une réforme moderne de l'architecture financière mondiale. Nous devons disposer de nouveaux systèmes d'appui institutionnel pour bâtir un avenir plus solide et plus résilient pour l'Afrique.

Premièrement, nous devons nous attaquer aux biais des systèmes mondiaux actuels de notation de crédit, qui génèrent des coûts d'accès au capital plus élevés pour l'Afrique et d'autres régions du monde. La création de l'Agence de notation africaine que réclame l'Union africaine est essentielle pour atteindre cet objectif.

Deuxièmement, le système financier mondial ne protège pas l'Afrique des effets de contagion des chocs financiers mondiaux. L'Afrique est la seule région du monde à ne pas avoir de filet de sécurité financière. C'est pourquoi il est indispensable d'établir un mécanisme africain de stabilité financière, afin de donner ce filet de sécurité à l'Afrique.

Troisièmement, nous devons remédier aux risques auxquels l'Afrique est confrontée en tirant parti d'un financement accru du secteur privé. C'est pourquoi la Banque africaine de développement regroupe actuellement tous ses instruments de garantie au sein d'une agence africaine d'assurance et de garantie, qui déploiera des

dispositifs de gestion des risques à grande échelle afin d'attirer davantage d'investissements en Afrique.

Quatrièmement, nous devons nous attaquer à l'insécurité croissante en Afrique et à l'augmentation des dépenses de sécurité, qui supplantent le financement du développement. Pour atteindre cet objectif, la Banque africaine de développement collabore avec l'Union africaine pour créer des obligations d'investissement indexées sur la sécurité, qui serviront au relèvement des zones endommagées par les conflits.

Enfin, la vaste biodiversité forestière et les puits de carbone de l'Afrique sont cruciaux pour sauver le monde. Il est temps d'estimer à leur juste valeur les actifs verts de l'Afrique et de les inclure dans son produit intérieur brut (PIB). L'Afrique, actuellement verte mais pauvre en liquidités, doit devenir verte et riche grâce à l'appréciation correcte de son capital naturel dans son PIB. Ces fondations permettront aux générations à venir de bénéficier d'une Afrique bien plus riche et plus prospère. Elles permettront de bâtir une Afrique plus prospère et plus résiliente et de la guider vers un avenir doté de structures financières solides pour favoriser son développement. L'avenir appartient à l'Afrique, et nous en relèverons les défis avec audace.

La Présidente par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Fonds d'équipement des Nations Unies.

M. Kurukulasuriya (Fonds d'équipement des Nations Unies) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui par la vision commune d'un monde où le développement durable sera non pas un privilège, mais une réalité pour tous et toutes. Les finances publiques sont insuffisantes pour faire face à la grave limitation des marges de manœuvre budgétaire mondiales ainsi qu'aux crises économiques, sociales, climatiques et environnementales qui touchent les générations actuelles et futures. Le déficit de financement des objectifs de développement durable continue de se creuser, menaçant de laisser de côté les personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et marginalisant encore davantage les zones situées au dernier kilomètre, qui ont le plus besoin de notre aide, en particulier les pays les moins avancés, les petites nations insulaires et de nombreux autres contextes fragiles.

Pour relever les défis d'aujourd'hui, ceux qui mettent en péril les perspectives des générations à venir, il faut plus qu'un financement public. Le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1) reconnaît l'urgence de tirer parti d'une augmentation des investissements du secteur privé. Cette démarche est au cœur du mandat initial du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), établi par l'Assemblée générale en 1966 afin d'assister les pays en développement dans le développement de leur économie, en complétant les ressources existantes en matière d'aide à l'équipement, mandat adopté ici même, dans cette salle (résolution 2186 (XXI)).

En réalité, l'appel lancé par les États Membres pour que le FENU aide les pays qui accusent le plus de retard est encore plus pertinent aujourd'hui. Le FENU est le seul fonds des Nations Unies capable de déployer des solutions de financement mixtes et tenant compte de tous les acteurs à la vitesse et à l'échelle nécessaires pour attirer des flux de financement privés jusqu'au dernier kilomètre. Nous répondons à cet appel en renforçant nos capacités sans équivalent afin d'amplifier l'impact du système des Nations Unies et de la communauté du développement au sens large. Institution hybride de développement et de financement sans notation de crédit, le FENU est conçu pour absorber et réduire les risques élevés qui rendent l'accès à des capitaux durables tout simplement impossible. Nos subventions, garanties et instruments financiers adaptés permettent au FENU de faciliter et de catalyser des investissements qui, autrement, ne seraient pas finançables par les banques.

L'impact du Fonds est aujourd'hui perçu dans les pays en développement fragiles du monde entier, mais il doit être amplifié. Nos instruments axés sur la performance sont rattachés à des résultats concrets, garantissant que les rares fonds des donateurs

ne financent que des projets qui fonctionnent. Non seulement chaque dollar que nous investissons dans la monnaie locale contribue à répondre aux besoins actuels, mais il ouvre également la voie à une prospérité à long terme fondée sur des partenariats public-privé. De fait, si le FENU n'existait pas déjà, il serait aujourd'hui créé en tant que catalyseur pour favoriser un système de financement du développement plus inclusif. C'est là le rôle que le Fonds peut jouer au sein du système amélioré des Nations Unies.

Nous sommes un fonds des Nations Unies, une plateforme qui permet aux partenaires de mobiliser des financements publics et privés et, ensemble, nous pourrons bâtir un avenir où personne ne sera laissé de côté.

La séance est levée à 19 h 50.